

L'économie passe la quatrième vague

Point de conjoncture

7 septembre 2021

Sommaire

Vue d'ensemble	3
Activité économique	5
Consommation des ménages	12
Comparaisons internationales	19

Rédacteurs en chef : Julien Pouget et Olivier Simon
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Les *Notes* et *Points de conjoncture* sont disponibles dès leur parution sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr).

Rédaction achevée le 6 septembre 2021

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur général : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge Cedex
Standard : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <http://www.insee.fr>

L'économie passe la quatrième vague

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, l'intensification de la circulation du virus n'a pas provoqué de recul marqué de l'activité économique

En juillet et août 2021, la situation sanitaire s'est dégradée en France : la circulation du variant Delta de Covid-19 s'est intensifiée, occasionnant une quatrième vague épidémique. Néanmoins, l'endiguement de l'épidémie s'appuie désormais principalement sur l'élargissement de la couverture vaccinale, ce qui réduit très fortement l'impact économique du virus. En juillet et en août 2021, l'activité économique, considérée dans sa globalité, aurait ainsi continué à progresser, pour se retrouver relativement proche de son niveau d'avant-crise : entre -1 et -0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2019, contre environ -30 % en avril 2020 (première vague), -7 % en novembre 2021 (deuxième vague), et -6 % en avril 2021 (troisième vague).

Les indicateurs à haute fréquence tout comme les enquêtes de conjoncture suggèrent en effet une poursuite de la reprise pendant l'été, malgré la vague de variant Delta. Certes, en juillet, la consommation des ménages se serait un peu tassée, se situant à -2 % sous son niveau d'avant-crise, après -1 % en juin (mais contre -12 % en avril 2021) : après leur fort rebond en mai-juin, les achats de biens ont fléchi, malgré les soldes d'été ; dans le même temps, les dépenses ont continué à se redresser dans les services auparavant fermés ou soumis à fortes restrictions (hébergement-restauration, transports, activités de loisirs). Puis, en août, la consommation de biens se serait redressée et l'instauration du passe sanitaire n'aurait que modérément affecté les secteurs concernés, de sorte qu'au total la consommation des ménages se serait situé à -1 ½ % sous son niveau d'avant-crise.

Ces estimations s'appuient notamment sur l'analyse au jour le jour et à un niveau fin des montants de transactions par carte bancaire CB. Ces données suggèrent que le passe sanitaire aurait eu un impact temporaire dans certaines activités de loisirs, un impact modéré et sans doute également transitoire dans les restaurants, et pas d'impact dans les transports. Ces effets, quand ils sont décelables, sont néanmoins sans commune mesure avec les chutes drastiques d'activité enregistrées lors des précédentes vagues épidémiques, lesquelles peuvent donner une idée de la situation contrefactuelle (c'est-à-dire de ce qu'aurait été l'activité économique cet été en l'absence de vaccination et des mesures d'endiguement qui y sont associées). Du reste, la consommation dans l'hébergement-restauration est estimée pour le troisième trimestre 2021 à un niveau supérieur à celui l'été 2020, même si elle reste en retrait par rapport à son niveau d'avant-crise.

La poursuite de la reprise, conjuguée à un premier semestre un peu moins défavorable qu'estimé précédemment, pourrait entraîner une croissance légèrement supérieure à 6 % en 2021

Depuis la parution de la dernière *Note de conjoncture* le 1^{er} juillet, les résultats des comptes nationaux du deuxième trimestre 2021 ont été publiés. À cette occasion, l'activité économique de la fin 2020 et celle du début 2021 ont été légèrement revues à la hausse, du fait notamment du secteur de la construction : l'investissement des entreprises a ainsi retrouvé dès le premier trimestre 2021 son niveau d'avant-crise. Et le rebond en mai-juin, après le troisième confinement, a été un peu plus marqué que prévu, l'activité s'étant située en juin à environ 1 % sous son niveau d'avant-crise. À mi-année, l'acquis de croissance pour 2021 s'élève ainsi à 4,8 % (c'est ce que serait la croissance annuelle en faisant l'hypothèse que le PIB se maintienne aux troisième et quatrième trimestres au niveau moyen atteint au deuxième) voire à 5,9 % (en remplaçant dans ce calcul le niveau moyen du deuxième trimestre par celui, plus élevé, estimé pour le seul mois de juin).

Compte tenu des indicateurs d'activité pour juillet et août mais aussi de la vive accélération mesurée en mai puis en juin, la croissance du troisième trimestre serait forte (+2,7 % prévu par rapport au deuxième), même si, au mois le mois, elle ralentirait un peu : c'est en effet en mai et juin, au moment des réouvertures, que l'activité se serait le plus nettement redressée. En l'absence de nouvelle dégradation de la situation sanitaire, la reprise se poursuivrait en fin d'année (+0,5 % prévu au quatrième trimestre), permettant alors à l'économie de retrouver globalement son niveau d'avant-crise, malgré des contrastes sectoriels persistants. Au total, la croissance en moyenne annuelle s'élèverait à 6 ¼ % en 2021 (après -8,0 % en 2020).

Cette prévision pourrait éventuellement être dépassée si, par exemple, certains facteurs limitants (en particulier les difficultés d'approvisionnement) se résorbaient au cours des prochains mois. Inversement, la fin de l'année n'est pas dénuée d'incertitudes, notamment au niveau international. En Chine, la situation sanitaire et les mesures de restrictions associées continuent de susciter des inquiétudes, et l'activité économique ralentit. Aux États-Unis aussi, où l'activité économique a retrouvé dès le printemps 2021 son niveau d'avant-crise, la situation sanitaire tend à se dégrader tandis que les tensions inflationnistes persistent après le vif stimulus budgétaire administré ces derniers mois. En Europe, les inquiétudes semblent moindres à ce stade, même si les climats des affaires – qui restent favorables – tendent aussi à se tasser, en partie pour des raisons mécaniques après leur envolée liée aux réouvertures.

Des tensions sur les approvisionnements, les prix de production et les recrutements

La reprise mondiale s'est accompagnée de tensions sur les approvisionnements et d'une remontée concomitante des cours des matières premières. Certaines de ces tensions semblent se stabiliser, comme le suggère par exemple l'enquête de conjoncture du mois d'août dans le bâtiment, mais elles restent encore vives. Les prix à la production s'en ressentent – au-delà de l'effet de base lié à leur relative faiblesse en 2020 – et la production elle-même est parfois bridée en cas de pénurie d'intrants. En juillet 2021, les prix de production de l'industrie française tout comme les prix agricoles à la production ont ainsi augmenté d'environ 8 % sur un an. Parmi les services, les prix de production du transport maritime et côtier de fret ont augmenté très fortement en raison de la hausse soutenue de la demande. Dans la construction enfin, les coûts de certains matériaux ont vivement progressé. Du côté de la production, la part d'entreprises qui se déclarent limitées par les difficultés d'approvisionnement a marqué en juillet un point haut par rapport aux années précédentes dans nombre de branches, selon les enquêtes de conjoncture. La production automobile a par exemple nettement rechuté au premier semestre sous l'effet de la pénurie mondiale de composants électroniques.

Ces tensions sont susceptibles d'alimenter l'inflation, de manière au moins transitoire, aux États-Unis notamment mais aussi en Europe. En France, c'est plus particulièrement la remontée des prix de l'énergie qui a fait rebondir l'inflation au premier semestre 2021. L'inflation en juillet et août a ensuite été marquée par le calendrier des soldes, différent en 2020 et 2021 du fait de la pandémie. Pour la fin de l'année, le scénario central reste proche pour l'instant de celui publié dans la *Note de conjoncture* de début juillet : l'inflation pourrait prochainement passer, au moins ponctuellement, un peu au-dessus de 2 % en glissement annuel. À ce stade, les données d'enquêtes n'envoient que des signaux modérés sur les progressions salariales et sur d'éventuels effets de « second tour » : le solde d'opinion sur les perspectives générales de salaires dans l'industrie a certes rebondi, mais pour retrouver en juillet son niveau d'avant-crise, lui-même inférieur à celui mesuré en 2018 et début 2019.

En parallèle cependant, les tensions sur les recrutements tendent à progresser. Interrogées en juillet dans les enquêtes de conjoncture, environ 15 % des entreprises de l'industrie et des services et 40 % de celles du bâtiment se déclaraient limitées dans leur production par l'insuffisance de personnel. Ces proportions relativement élevées sont toutefois inférieures aux points hauts de 2018-2019. Elles vont de pair avec la vigueur de l'emploi salarié privé au deuxième trimestre, qui a retrouvé dès juin son niveau d'avant-crise, plus vite donc que prévu dans la dernière *Note de conjoncture*. Les statistiques trimestrielles d'emploi portant habituellement sur le dernier mois du trimestre, c'est donc le niveau d'activité de juin (beaucoup moins éloigné de celui d'avant-crise que le niveau moyen du deuxième trimestre 2021) qui peut être rapproché de ce résultat, même si la lecture du lien entre activité et emploi a été largement brouillée pendant la crise du fait de l'ampleur inédite du recours à l'activité partielle. Par ailleurs, l'estimation au mois le mois du volume d'heures rémunérées reflète mieux que l'emploi la dynamique de l'activité ; elle confirme l'importance du dispositif de chômage partiel, qui, notamment au premier semestre 2021, explique la quasi-totalité de l'écart d'heures rémunérées par rapport à 2019. Cet écart s'est d'ailleurs largement réduit en juin 2021 (moins de 1 % d'heures rémunérées en moins par rapport à juin 2019). Au total, si depuis un an et demi la productivité par tête est de ce fait peu lisible, la productivité horaire apparente du travail semble quant à elle avoir été relativement peu affectée par la crise. ●

Activité économique

Stable au premier trimestre, le PIB a progressé au deuxième trimestre 2021 (+1,1 %) selon les résultats détaillés des comptes trimestriels publiés fin août. Quoique l'activité ait à nouveau chuté en avril du fait du troisième confinement, se situant à -5,7 % en écart à l'avant-crise (c'est-à-dire par convention au quatrième trimestre 2019), elle a ensuite vivement rebondi avec la levée des mesures de restrictions, atteignant -2,8 % en mai par rapport à l'avant-crise puis -1,2 % en juin.

Ce niveau de juin, très proche de celui d'avant-crise, est le plus haut atteint depuis mars 2020. L'acquis de croissance à mi-année se situe ainsi à 4,8 % (en faisant donc l'hypothèse qu'au second semestre l'activité se maintienne au moins au niveau moyen atteint lors du deuxième trimestre). Cet acquis s'élève même à 5,9 % en faisant l'hypothèse que l'activité ne descende pas sous son niveau de juin pendant la seconde moitié de l'année. Dans un contexte de forte progression de la couverture vaccinale et d'instauration du passe sanitaire, la quatrième vague épidémique (avec la propagation du variant Delta en juillet-août) n'a pas conduit à des mesures de restrictions nationales similaires à celles du confinement d'avril 2021. Sous l'hypothèse que l'évolution de la situation sanitaire ne nécessite pas de nouvelles mesures de restrictions, notre scénario prévoit donc une poursuite de la reprise d'ici la fin de l'année, à un rythme toutefois plus modéré qu'au deuxième trimestre. L'activité se situerait au troisième trimestre entre -1 % et -½ % en écart à l'avant-crise, puis reviendrait globalement à son niveau d'avant-crise en fin d'année. Au total, sur l'ensemble de 2021, le PIB progresserait de 6 ¼ % par rapport à 2020 (après -8,0 %).

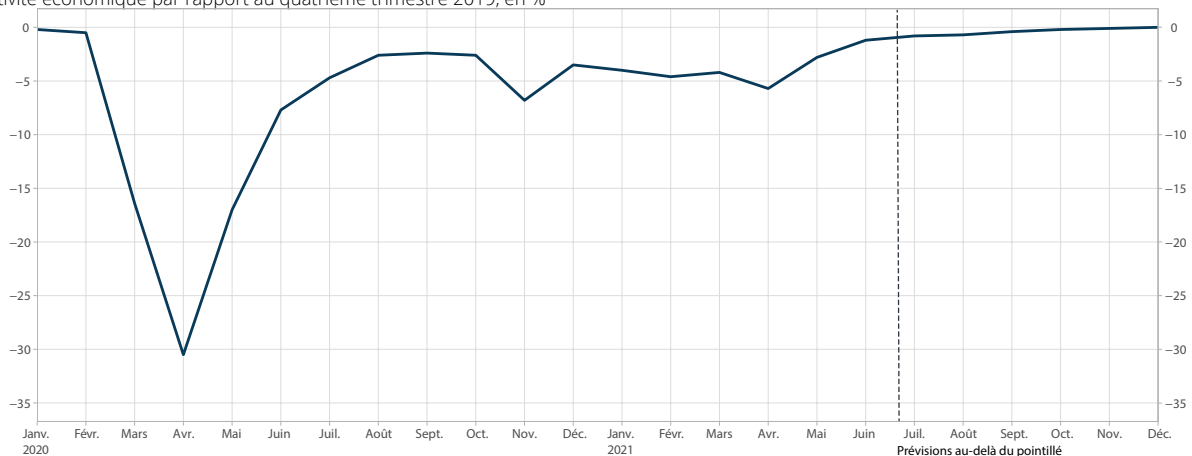
Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a globalement progressé par rapport au trimestre précédent

Au deuxième trimestre 2021, selon les résultats détaillés des comptes trimestriels, l'activité économique s'est située à 3,2 % sous son niveau d'avant-crise (après -4,3 % au premier trimestre). Le confinement étendu le 3 avril au niveau national – avec la fermeture des commerces « non essentiels » et les restrictions de déplacement – a occasionné une nouvelle chute de l'activité, nettement moindre cependant que celle de novembre 2020 (► **figure 1**) et similaire à celle estimée dans la *Note de conjoncture* du 1^{er} juillet 2021. Le déconfinement en mai et juin a conduit à lever progressivement ces restrictions, mais aussi la plupart de celles en vigueur depuis octobre 2020 (couvre-feu, fermetures de certaines activités comme les restaurants ou les lieux de loisirs). Le rebond a été plus fort que prévu, l'activité atteignant -1,2 % en juin en écart à l'avant-crise (contre -2 ½ % prévu).

Après un pic ponctuel en janvier et son contrecoup en février, l'industrie s'est stabilisée en mars, et n'a que peu progressé ensuite : globalement, son activité a stagné entre le premier et le deuxième trimestres, demeurant en moyenne trimestrielle à -2,7 % en écart à l'avant-crise (► **figure 8**). L'agro-alimentaire s'est maintenu au-dessus de son niveau d'avant-crise, tandis que les « autres branches industrielles » (chimie, textile, métallurgie...) poursuivaient leur reprise au mois le mois. L'activité de la fabrication des biens d'équipement, avec un à-coup ponctuel en mai, s'est en revanche située au deuxième trimestre un peu en deçà de celle du précédent, pouvant

► 1. Pertes d'activité mensuelles estimées puis prévues

écart d'activité économique par rapport au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en juin, l'activité économique a été en retrait d'environ 1,2 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019. Elle se s'établirait en septembre à -0,4 % par rapport à ce niveau.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

traduire les difficultés d'approvisionnement rencontrées par ce secteur. Dans la fabrication de matériels de transport, affectée elle aussi par les difficultés d'approvisionnement et notamment par les pénuries de composants électroniques, l'activité a continué de baisser au deuxième trimestre 2021, par rapport au niveau – déjà dégradé – du premier. L'activité de la construction, fortement révisée à la hausse s'agissant du premier trimestre, a continué de se redresser au deuxième trimestre. De même, les services marchands ont progressé, passant de -6,3 % par rapport à l'avant-crise au premier trimestre à -4,5 % au deuxième. Dans les services déjà soumis à des restrictions avant le troisième confinement (hébergement-restauration, services de transport, autres activités de services – sport, culture, loisirs), l'activité est restée relativement stable en avril par rapport aux mois précédents ; dans le commerce, au contraire, elle a fortement chuté. Dans toutes ces branches, elle a vivement rebondi en mai et juin pour se situer à un niveau nettement supérieur à celui de l'an passé pour ces mêmes mois, sans revenir toutefois au niveau d'avant-crise. Les autres services marchands (information-communication, services immobiliers, financiers et aux entreprises), peu ou pas affectés par les nouvelles restrictions, ont dépassé en juin leur niveau d'avant-crise. L'activité des services non marchands a été marquée en avril par une baisse, liée principalement aux fermetures d'écoles et de crèches ; mais en moyenne sur le trimestre, elle s'est située autour de son niveau d'avant-crise.

Par ailleurs, selon l'estimation flash publiée début août, l'emploi salarié privé a augmenté de 1,2 % entre la fin du premier trimestre et la fin du deuxième (soit environ 240 000 créations nettes d'emplois). C'est nettement plus que ce qui avait été prévu dans la dernière *Note* (environ 100 000 créations nettes prévu sur le champ de l'emploi salarié, public et privé) mais, à l'inverse, c'est

moins que la progression de l'activité estimée au mois le mois sur la période, du fait notamment du moindre recours au chômage partiel (► encadré).

Au second semestre 2021, l'activité continuerait à progresser mais de façon plus modérée, à partir du haut niveau atteint en juin

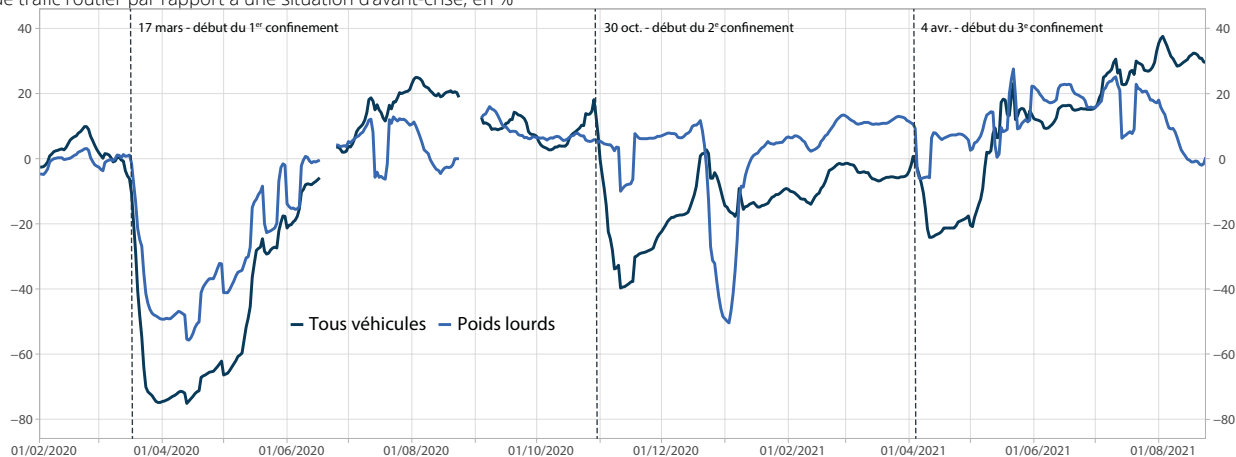
Pendant la période estivale, et pour la première fois depuis le mois d'octobre 2020, l'économie a été presque totalement ouverte au niveau national – malgré des exceptions locales, notamment outre-mer, liées à une dégradation de la situation sanitaire – et ce même si certaines mesures ont perduré (port du masque en intérieur, distanciation sociale) ou ont été instaurées (passe sanitaire) dans un contexte de progression de la couverture vaccinale.

Parmi les indicateurs à haute fréquence disponibles sur la période, le trafic routier se situe depuis début juillet 2021 à un niveau nettement supérieur à la période de référence (février 2020), et dépassant également le niveau atteint l'été dernier (► figure 2). Le trafic de poids lourds témoigne aussi d'une situation qui s'est normalisée depuis la fin du troisième confinement, la baisse de trafic enregistrée en août apparaissant davantage comme un phénomène saisonnier.

Du côté des services, le nombre de requêtes sur le moteur de recherche *Google* a fortement rebondi à partir de la mi-mai pour tous les champs sémantiques étudiés habituellement dans les *Notes de conjoncture*, reflétant le dynamisme de la demande dans ces secteurs (► figure 3). Les requêtes ont atteint un niveau particulièrement élevé, au-dessus de la moyenne, pour les champs « restaurant » et « cinéma » ; proche de la moyenne pour « train », « boutique » et « hôtel » ; mais encore bas (autour de -25 %) pour « théâtre » et « aérien ». On distingue fin juillet et début août des

► 2. Trafic routier en France

perte de trafic routier par rapport à une situation d'avant-crise, en %



Lecture : le 22 août 2021, l'indicateur de trafic routier en France était de 2 % inférieur pour les poids lourds et de 31 % supérieur pour tous les véhicules, par rapport à une situation d'avant-crise.

Note : le dernier point de données est le 24 août 2021. La situation d'avant-crise est définie comme la moyenne du trafic journalier sur la période du 13 janvier au 9 février 2020.

Source : Cerema, calculs Insee

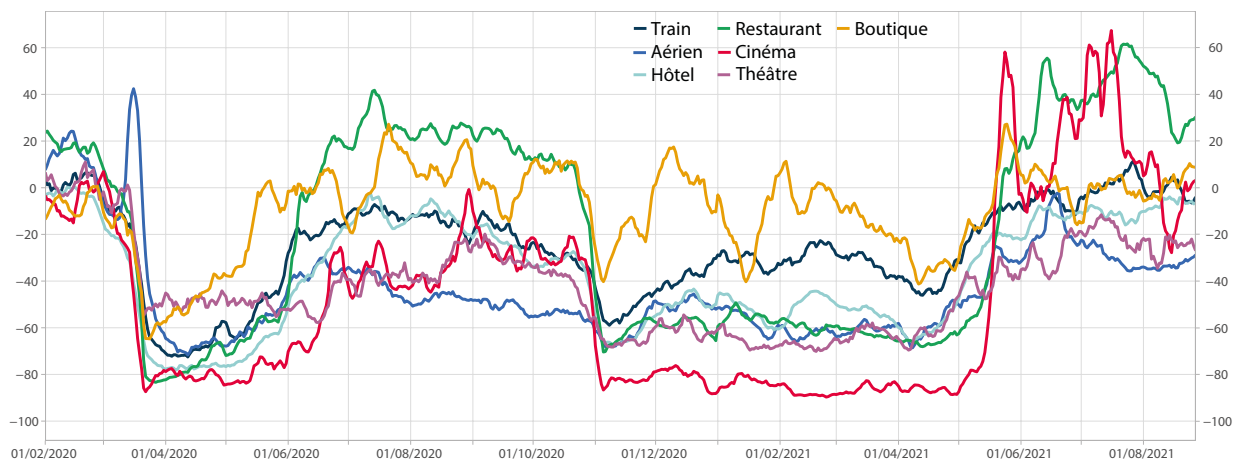
inflexions à la baisse pour ces deux premiers champs, sans toutefois pouvoir les associer avec l'instauration du passe sanitaire, dans la mesure où les requêtes associées à ces mots-clés étaient déjà orientées à la baisse les semaines précédentes ; de plus, elles semblent repartir à la hausse fin août.

Les climats des affaires se situent par ailleurs depuis le mois de mai très au-dessus de leur moyenne de long terme (100) et ce dans l'ensemble des principaux secteurs, traduisant notamment la levée des restrictions les plus pénalisantes. Ils tendent néanmoins à se tasser dans les services : après une remontée très rapide liée aux réouvertures en mai-juin, il n'est donc pas surprenant d'observer ensuite un ralentissement de l'activité (c'est-à-dire une moindre vitesse de progression). D'autre part, la quatrième vague épidémique (avec la mise en place du passe sanitaire pour contribuer à l'endiguer) peut susciter des inquiétudes, par exemple dans l'hébergement-restauration et le commerce.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, les enquêtes de conjoncture montrent une hausse des obstacles à la production, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement – dans le cas de l'industrie et du bâtiment – et la main-d'œuvre – dans l'ensemble des secteurs, même si les situations sont contrastées. De fait, de plus en plus d'entreprises de l'industrie et du bâtiment déclarent être limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement (► **figure 4**). Dans la plupart des secteurs, la part des entreprises concernées marque un point haut par rapport aux années précédentes. C'est notamment le cas dans la fabrication de biens d'équipement (plus d'une entreprise sur deux concernée) ou dans le bâtiment. Dans la fabrication de matériels de transport, la proportion d'entreprises concernée se rapproche de ses plus hauts niveaux, avec des difficultés particulières dans l'automobile qui ont fait baisser la production au premier semestre.

► 3. Fréquence de recherche de mots-clés sur internet

en %



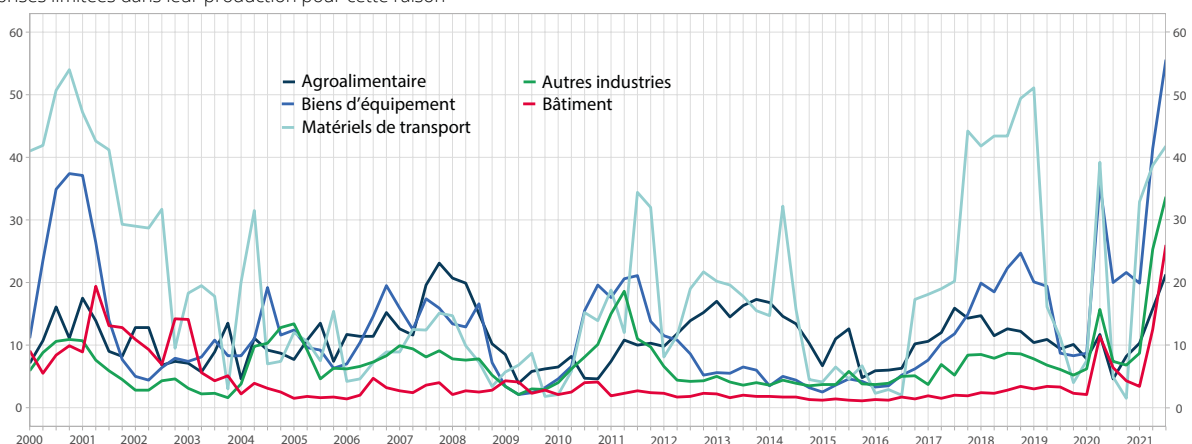
Lecture : le 27 août 2021, la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches du sujet « restaurant » sur Google en France était supérieure de 30 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 27 août entre 2017 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 27 août 2021.

Source : Google Trends, calculs Insee

► 4. Difficultés d'approvisionnement dans les grands secteurs industriels et le bâtiment

% d'entreprises limitées dans leur production pour cette raison



Note : les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires. Dernier point : juillet 2021

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

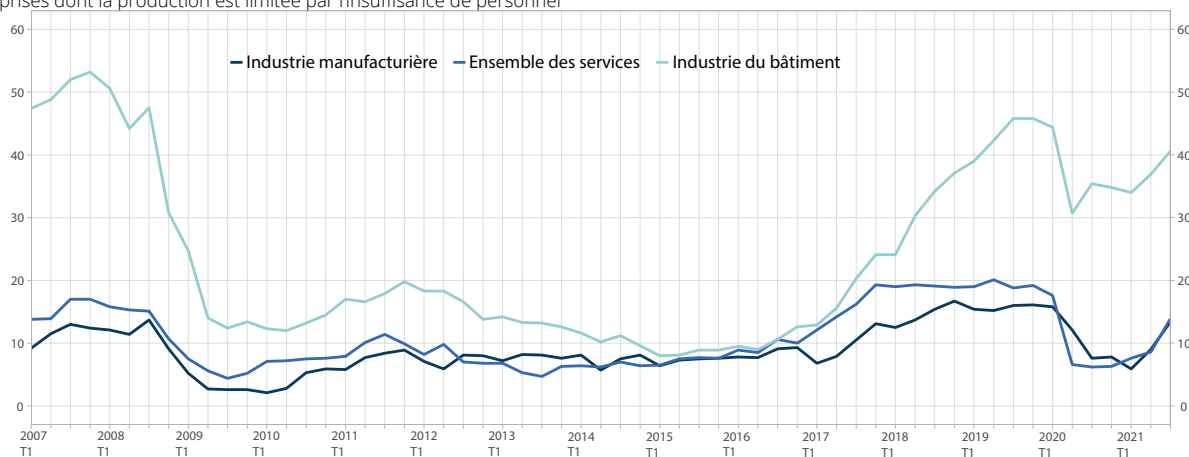
Conjoncture française

L'insuffisance de main-d'œuvre semble constituer également un obstacle à la production pour de plus en plus d'entreprises, et ce dans l'ensemble des grands secteurs (► **figure 5**). La part des entreprises concernées se situe en moyenne autour de 15 % dans l'industrie et les services, restant toutefois en deçà des points hauts des années précédentes. Dans le bâtiment, elle

se situerait à 40 %, mais là aussi en deçà des niveaux de 2019. Dans l'industrie, l'insuffisance de main-d'œuvre est citée comme obstacle par l'ensemble des secteurs, hormis celui des matériels de transport où les difficultés d'approvisionnement représentent probablement la limite principale à la production (► **figure 6**). Dans les services en revanche, l'insuffisance de main-d'œuvre semble

► 5. Part d'entreprises déclarant que leur activité est limitée par l'insuffisance de personnel

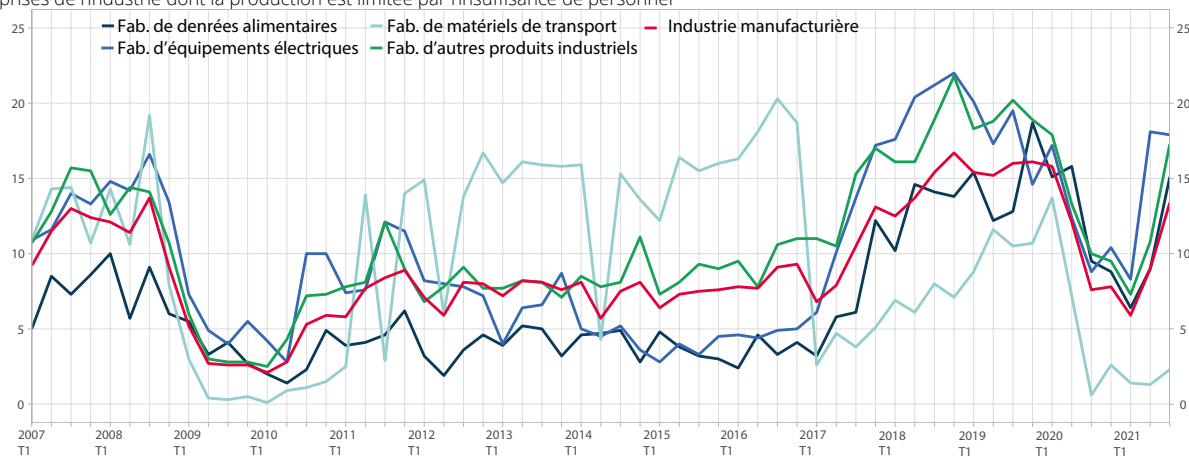
% d'entreprises dont la production est limitée par l'insuffisance de personnel



Note : les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires. Dernier point : juillet 2021
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

► 6. Industrie : part d'entreprises déclarant que leur activité est limitée par l'insuffisance de personnel

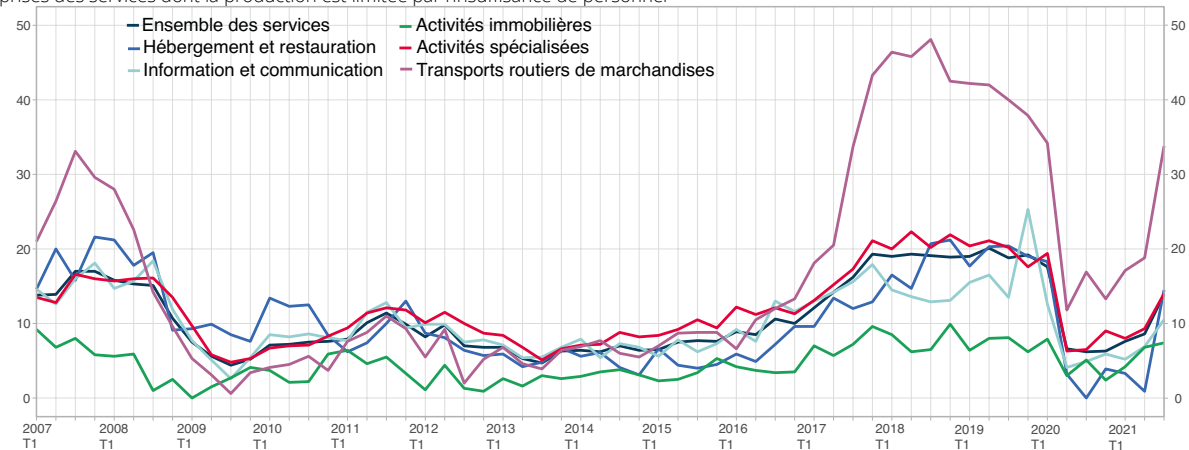
% d'entreprises de l'industrie dont la production est limitée par l'insuffisance de personnel



Note : les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires. Dernier point : juillet 2021
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

► 7. Services : part d'entreprises déclarant que leur activité est limitée par l'insuffisance de personnel

% d'entreprises des services dont la production est limitée par l'insuffisance de personnel



Note : les résultats sont pondérés par les chiffres d'affaires. Dernier point : juillet 2021
Source : Insee, enquêtes de conjoncture

affecter des secteurs spécifiques, les services de transport et l'hébergement-restauration notamment (► **figure 7**), sans néanmoins retrouver les points hauts de 2019.

Au total, ces différents éléments conduisent à confirmer le scénario d'une poursuite de la reprise au second semestre, sous l'hypothèse de l'absence de nouveau choc sanitaire, et comme déjà présenté dans la *Note de conjoncture* du 1^{er} juillet. Les difficultés d'offre rencontrées par les entreprises tendraient à modérer la dynamique de cette reprise dans certains secteurs. Globalement, l'activité économique retrouverait en fin d'année son niveau d'avant la crise (► **figure 1**), malgré la persistance de contrastes sectoriels. Le PIB se situerait respectivement à -0,6 % et -0,1 % en écart à l'avant-crise au troisième puis au quatrième trimestre 2021.

Au niveau sectoriel, l'industrie repartirait à la hausse au second semestre, atteignant -2 % par rapport au niveau d'avant-crise au troisième trimestre puis -1 % au quatrième (► **figure 8**). Elle serait portée par l'agroalimentaire, qui progresserait lentement par rapport au niveau haut de juin (► **figure 9**), les « autres branches industrielles » (chimie, textile, métallurgie...) et les biens d'équipements, lesquels reviendraient au niveau d'avant-crise. Dans ces deux dernières branches, les contraintes

d'offre n'induiraient pas de baisse, les perspectives personnelles de production indiquées par les entreprises dans les enquêtes de conjoncture étant bonnes. Les pénuries dans l'automobile continueraient de peser sur l'activité de la branche des matériels de transport, occasionnant la fermeture ponctuelle de certaines chaînes de production. L'activité dans la construction poursuivrait sa hausse et se situerait à -2 % au quatrième trimestre, par rapport au niveau d'avant-crise.

Dans les services principalement marchands, le fort rebond dans les branches affectées auparavant par les restrictions conduirait d'ici la fin de l'année à des niveaux d'activité inédits depuis le début de la crise : le commerce reviendrait à son niveau d'avant-crise et dans l'hébergement-restauration, les services de loisirs et les services de transport, l'activité continuerait à progresser sans toutefois rejoindre ce niveau, certains facteurs pesant de façon structurelle sur la demande (le recours plus fréquent au télétravail, la reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires...). Dans le commerce, l'hébergement-restauration et les services de transport, l'activité pourrait avoir été affectée en août par l'instauration du passe sanitaire, mais de façon ponctuelle et modérée. Par ailleurs, les branches

► 8. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2021 par branche, en moyenne trimestrielle

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids*	2020				2021			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Agriculture, sylviculture et pêche	2	0,2	0,2	0,1	-0,8	-1,8	-2,4	-1	-1
Industrie	14	-5,2	-21,3	-5,6	-3,5	-2,7	-2,7	-2	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-0,6	-9,4	-1,4	-3,0	0,5	2,1	4	4
Cokéfaction et raffinage	0	6,8	28,2	21,7	31,0	128,4	103,0	83	83
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-7,0	-23,9	-6,7	-4,1	-2,4	-3,4	-1	0
Fabrication de matériels de transport	2	-12,7	-50,1	-21,1	-18,1	-23,2	-26,5	-23	-23
Fabrication d'autres produits industriels	6	-5,7	-22,4	-5,9	-3,3	-1,3	-1,5	-1	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	-2,7	-11,7	0,6	3,5	2,4	3,9	3	3
Construction	6	-12,6	-34,6	-6,5	-6,8	-5,9	-3,2	-2	-2
Services principalement marchands	57	-5,4	-17,9	-4,5	-6,1	-6,3	-4,5	-1	0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-6,2	-17,4	-0,3	-2,1	-2,3	-3,2	-1	0
Transports et entreposage	5	-11,0	-33,7	-18,2	-21,5	-19,0	-14,8	-8	-8
Hébergement et restauration	3	-20,6	-59,6	-26,9	-48,4	-55,1	-42,1	-16	-11
Information et communication	5	-1,7	-7,2	0,0	2,5	3,9	4,7	7	7
Activités financières et d'assurance	4	-4,7	-15,2	-2,8	-1,9	-0,3	1,7	2	3
Activités immobilières	13	-1,3	-3,8	-0,8	-0,5	-0,3	0,4	0	1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-4,4	-17,7	-2,7	-1,7	-2,3	-0,9	1	1
Autres activités de services	3	-10,3	-41,6	-13,3	-25,1	-27,1	-22,0	-11	-8
Services principalement non marchands	22	-4,6	-15,1	1,2	-0,1	0,2	-0,1	1	1
VA totale	100	-5,5	-18,4	-3,5	-4,4	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1
<i>Taxes et subventions</i>		<i>-7,1</i>	<i>-18,8</i>	<i>-1,5</i>	<i>-3,5</i>	<i>-4,1</i>	<i>-3,2</i>	<i>-0,6</i>	<i>-0,1</i>
PIB		-5,7	-18,4	-3,3	-4,3	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1

■ Prévisions

Lecture : au troisième trimestre 2021, la perte d'activité dans la branche de l'hébergement-restauration serait de -16 % par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

déjà passées au-dessus de leur niveau d'avant-crise resteraient dynamiques (information-communication et services aux entreprises, en particulier), selon un rythme plus tendanciel. L'hétérogénéité ne disparaîtrait donc pas entre les services auparavant directement affectés par les restrictions et ceux qui ne l'étaient pas. Au total, l'activité des services principalement marchands se situerait à 1 % sous le niveau d'avant-crise au troisième trimestre, revenant ensuite quasiment à ce niveau au quatrième trimestre. Dans les services principalement non marchands, l'activité rejoindrait également une trajectoire de hausse plus tendancielle.

En variation trimestrielle, le PIB augmenterait alors de 2,7 % au troisième trimestre, puis de 0,5 % au quatrième (► **figure 10**). Au total, en moyenne annuelle, il rebondirait vivement en 2021 (+6 ¼ % après -8,0 %). Le scénario pour la fin d'année reste bien sûr entouré d'incertitudes : il est, notamment, conditionné à une stabilisation de la situation sanitaire et aux évolutions chez nos partenaires. De nouvelles restrictions pourraient peser sur l'activité en cas de reprise de l'épidémie que la couverture vaccinale ne suffirait pas à juguler ; de même pour les problèmes d'approvisionnement s'ils persistent. Inversement, il n'est pas exclu que l'activité progresse plus vite que prévu si la situation sanitaire ne se dégrade pas à nouveau et si la dynamique de dépense se maintient. ●

► 9. Estimation puis prévision des pertes mensuelles d'activité économique en 2021 par branche

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Branche	Poids*	2021									
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-1	-1
Industrie	14	-1	-4	-3	-3	-3	-2	-2	-2	-2	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	1	-1	1	1	2	4	4	4	4	4
Cokéfaction et raffinage	0	111	127	148	142	95	73	83	83	83	
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-1	-3	-4	-3	-5	-3	-2	-1	0	
Fabrication de matériels de transport	2	-18	-26	-26	-25	-26	-28	-23	-23	-23	
Fabrication d'autres produits industriels	6	1	-3	-2	-2	-2	-1	-1	-1	-1	
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	4	1	2	3	5	4	3	3	3	
Construction	6	-7	-5	-5	-3	-3	-3	-3	-2	-2	
Services principalement marchands	57	-6	-7	-6	-8	-4	-1	-1	-1	-1	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-2	-3	-3	-7	-2	0	-1	-1	0	
Transports et entreposage	5	-20	-19	-19	-19	-14	-12	-8	-7	-8	
Hébergement et restauration	3	-56	-55	-54	-58	-44	-25	-14	-19	-14	
Information et communication	5	4	3	4	3	5	6	7	7	7	
Activités financières et d'assurance	4	-1	0	0	-1	2	4	2	2	2	
Activités immobilières	13	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-2	-3	-2	-3	0	1	1	1	1	
Autres activités de services	3	-27	-28	-27	-31	-21	-14	-11	-12	-11	
Services principalement non marchands	22	0	0	0	-1	0	1	1	1	1	
VA totale	100	-4,0	-4,7	-4,2	-5,4	-2,9	-1,3	-0,8	-0,7	-0,4	
Taxes et subventions		-4,3	-4,0	-3,9	-7,6	-2,1	0,0	-0,8	-0,7	-0,4	
PIB		-4,0	-4,6	-4,2	-5,7	-2,8	-1,2	-0,8	-0,7	-0,4	

■ Prévisions

Lecture : en juillet 2021, la perte d'activité dans la branche de l'hébergement-restauration serait de -14 % par rapport au niveau d'avant-crise.
Source : calculs Insee à partir de sources diverses

► 10. Estimation puis prévision des pertes d'activité économique en 2021

	2020				2021				2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Variation trimestrielle (en %)	-5,7	-13,5	18,6	-1,1	0,0	1,1	2,7	0,5	-8,0	6 ¼
Écart par rapport au niveau d'avant-crise (T4 2019)	-5,7	-18,4	-3,3	-4,3	-4,3	-3,2	-0,6	-0,1		

■ Prévisions

Lecture : au troisième trimestre 2021, le PIB se situerait à -0,6 % par rapport au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), en progression (+2,7 %) par rapport au deuxième trimestre 2021.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

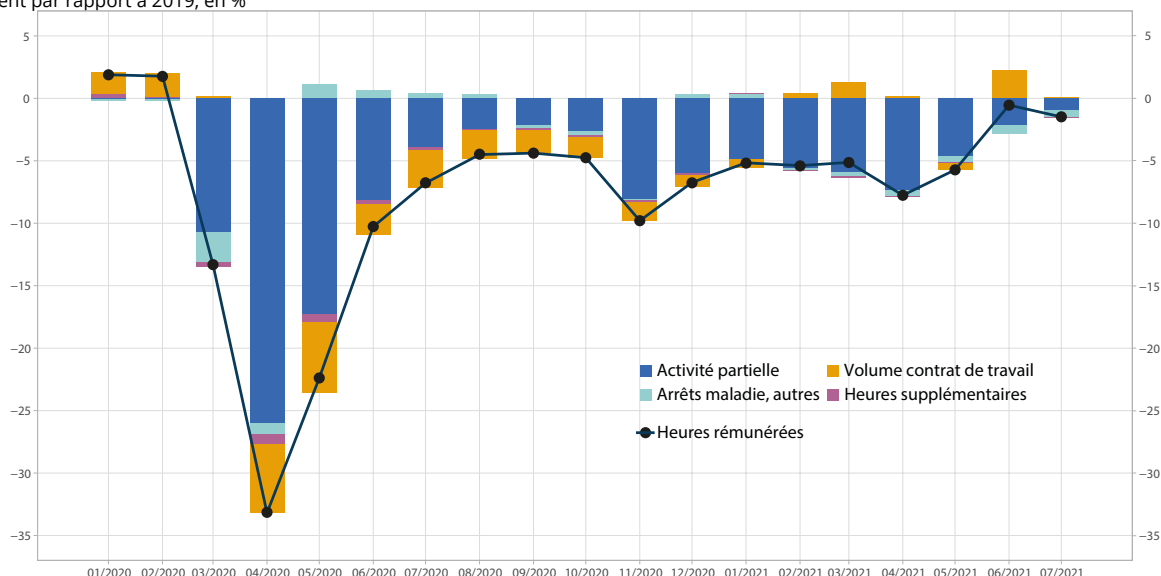
L'emploi salarié a fortement progressé au deuxième trimestre

Entre la fin du premier trimestre et la fin du deuxième 2021, l'emploi salarié privé a augmenté de 1,2 % selon l'estimation flash publiée en août. Bien que cette progression soit nettement plus forte que celle prévu dans la *Note de conjoncture* du 1^{er} juillet (+0,3 % sur le champ de l'emploi salarié public et privé), elle reste inférieure à l'évolution de l'activité sur la période : entre mars et juin, l'activité a augmenté d'environ 3 % selon les estimations effectuées à partir des résultats détaillés du deuxième trimestre, passant de -4 % en mars en écart au niveau d'avant-crise à -1 % en juin. Ce moindre dynamisme de l'emploi s'explique essentiellement par le moindre recours à l'activité partielle de la part des entreprises, lesquelles ont pu accroître leur production en embauchant du personnel supplémentaire mais aussi en mobilisant leurs salariés auparavant en chômage partiel.

À cet égard, la dynamique des heures rémunérées¹ reflète beaucoup mieux que l'emploi l'évolution de l'activité. De fait, les heures rémunérées, telles qu'estimées à partir de la déclaration sociale nominative des entreprises, traduisent le travail effectif à l'œuvre dans l'économie. En mars 2021, les heures rémunérées se situaient 5 % en deçà de leur niveau de mars 2019 ; puis, en juin, elles se trouvaient à environ 1 % en deçà du niveau de juin 2019, soit une progression proche de celle de l'activité au sens du PIB. Le moindre recours à l'activité partielle explique l'essentiel de cette progression (► [figure](#)). ●

► Évolution par rapport à 2019 du volume de travail rémunéré et contributions à cette évolution

Glissement par rapport à 2019, en %



Source : DSN ; traitements provisoires Insee

¹ Voir l'éclairage du *Point de conjoncture* du 17 novembre 2020 : « Le volume de travail rémunéré par les entreprises, un indicateur précieux pour analyser la crise actuelle ».

Consommation des ménages

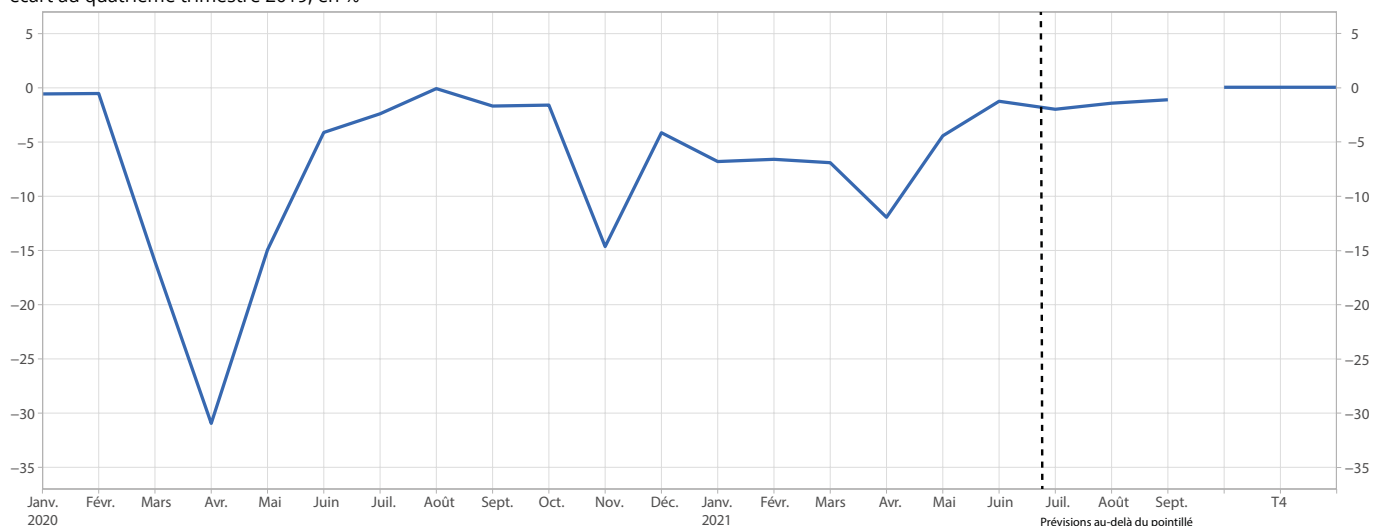
Après s'être fortement dégradée en avril du fait du troisième confinement, la consommation des ménages s'est redressée en mai et en juin avec la levée progressive des restrictions sanitaires. Elle s'est ainsi située en juin à un niveau proche de celui d'avant-crise (-1 % par rapport au quatrième trimestre 2019, après -4 % en mai et -12 % en avril), soit une progression de +1,0 % au deuxième trimestre, après une stagnation au précédent. En juillet, la consommation se serait légèrement dégradée, se situant à -2 % par rapport au niveau d'avant-crise. Elle aurait en effet pâti d'une baisse de la consommation de biens (notamment des achats de véhicules), et ce malgré le dynamisme des dépenses dans les services auparavant soumis à restrictions (hébergement-restauration, services de transport ou activités de loisirs). En août, la consommation aurait légèrement progressé, atteignant -1 ½ par rapport à son niveau d'avant-crise : la consommation de biens se serait redressée tandis que la mise en place du passe sanitaire n'aurait que modérément affecté les dépenses des ménages dans les secteurs concernés, notamment la restauration. En septembre, et par la suite au quatrième trimestre, l'amplification de la vaccination devrait permettre à la consommation de se redresser dans les secteurs soumis à l'obligation du passe sanitaire : selon notre scénario, les dépenses des ménages se situeraient alors en septembre à 1 % en deçà de leur niveau d'avant-crise, puis elles le rejoindraient progressivement d'ici la fin de l'année. Au total, après avoir diminué de 7,2 % en 2020, la consommation des ménages rebondirait de 4,5 % en 2021.

Depuis la *Note de conjoncture* du 1^{er} juillet 2021, les résultats détaillés des comptes nationaux du deuxième trimestre 2021, publiés fin août, ont montré une progression trimestrielle de la consommation des ménages de +1,0 %, proche de ce qui avait été prévu (+1,3 %). Cette progression provient du rebond de la consommation en mai et en juin, dans le sillage des allègements progressifs des restrictions sanitaires et après la chute enregistrée au mois d'avril du fait du confinement. En mai, la consommation des ménages s'est en effet située à -4 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019, après -12 % en avril (► **figure 1**). Ce redressement au mois de mai a principalement été tiré par la consommation de biens, les commerces « non essentiels » ayant rouvert le 19 mai, et dans une moindre mesure par les dépenses en hébergement et restauration, avec la réouverture des terrasses à cette même date. En juin, le dynamisme de la consommation s'est confirmé, notamment dans les services concernés par la poursuite des allègements de restrictions : les dépenses des ménages se sont ainsi situées, en juin, très proches de leur niveau d'avant-crise (-1 % par rapport à ce niveau).

Pour le mois de juillet, les montants de transactions par carte bancaire CB et les données de ventes d'enseignes de la grande distribution permettent d'estimer la consommation des ménages : ce mois estival est caractérisé en outre par la levée quasi complète des

► 1. Consommation mensuelle estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %



Lecture : en juillet 2021, la consommation des ménages se serait située à 2 % en deçà de son niveau du quatrième trimestre 2019. À partir d'octobre 2021, les projections sont établies à un pas trimestriel et non plus mensuel.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

restrictions sanitaires instaurées depuis le début de l'année et par la mise en place du passe sanitaire à partir du 20 juillet, parallèlement à la progression de la couverture vaccinale. Le total des montants de transactions CB, pris en glissement par rapport à 2019, semble conserver en juillet le dynamisme qu'il connaissait au mois de juin, comparable par ailleurs à celui du mois de juillet 2020 (► **figure 2**). Toutefois, dans le détail des produits, la consommation des ménages en biens, publiée fin août en même temps que les résultats détaillés des comptes du deuxième trimestre, montre une dégradation des dépenses en biens industriels, qui repassent en juillet en deçà de leur niveau d'avant-crise (-2 %, ► **tableau 1**). De fait, outre la baisse des dépenses d'alimentation et des achats de véhicules, certains surcroûts de consommation observés en juin semblent s'être atténués en juillet : c'est le cas par exemple dans l'habillement-chaussure ou l'équipement du foyer, où les montants de transactions CB apparaissent à cet égard nettement moins dynamiques en juillet (► **figure 3**). Dans les services en revanche, les transactions CB

dans l'hébergement et la restauration continuent de progresser en juillet, atteignant des niveaux (en écart à 2019) similaires voire supérieurs à ceux de 2020.

Compte tenu de ces éléments, la consommation des ménages aurait fléchi légèrement en juillet, se situant 2 % en deçà de son niveau d'avant-crise. Ce fléchissement traduirait celui de la consommation de biens, et ce malgré la progression des dépenses dans les services marchands. Dans ces derniers, la consommation se serait en effet située à -3 % par rapport au niveau d'avant-crise, après -5 % en juin, bénéficiant de la reprise dans les services auparavant bridés par les restrictions d'activité : les services de transport, la restauration et conjointement l'hébergement, et les services de loisirs.

En août, la consommation des ménages aurait légèrement progressé, arrivant à 1 ½ % sous son niveau du quatrième trimestre 2019. La consommation de biens serait en effet plus dynamique qu'en juillet,

► 1. Consommation mensuelle des ménages estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	2021					
		avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	-2,4	-1,3	-3,3	-7	-3	-3
Industrie	44%	-10,3	-0,2	0,2	-2	0	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	3,0	2,8	0,1	-3	1	1
Cokéfaction et raffinage	4%	-16,6	-7,6	-1,9	-1	2	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	5,7	14,6	11,7	10	8	8
Fabrication de matériels de transport	6%	-12,8	-11,3	-10,4	-13	-10	-11
Fabrication d'autres produits industriels	12%	-32,9	-1,4	4,5	1	1	1
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5%	8,3	7,2	0,3	1	1	1
Construction	2%	-1,5	-1,7	-2,0	-2	-2	-2
Services principalement marchands	47%	-17,4	-11,3	-5,1	-3	-4	-3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-3,7	-5,0	-2,7	-9	-2	-2
Transports et entreposage	4%	-64,0	-41,3	-34,7	-23	-18	-18
Hébergement et restauration	8%	-62,4	-44,0	-16,0	-8	-16	-12
Information et communication	3%	0,8	3,3	2,0	3	3	3
Activités financières et d'assurance	5%	0,6	1,3	1,7	2	2	2
Activités immobilières	19%	2,1	2,2	2,3	2	2	3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-8,9	-7,5	-4,5	-5	-4	-1
Autres activités de services	4%	-33,6	-20,6	-11,4	-10	-11	-10
Services principalement non marchands	5%	0,4	0,7	1,5	2	2	2
Correction territoriale	-1%	-74,4	-84,3	-95,5	-38	-38	-38
Total	100%	-11,9	-4,4	-1,2	-2	-1 ½	-1

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019

■ Prévisions

Lecture : en juillet 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration aurait été inférieur de 8 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

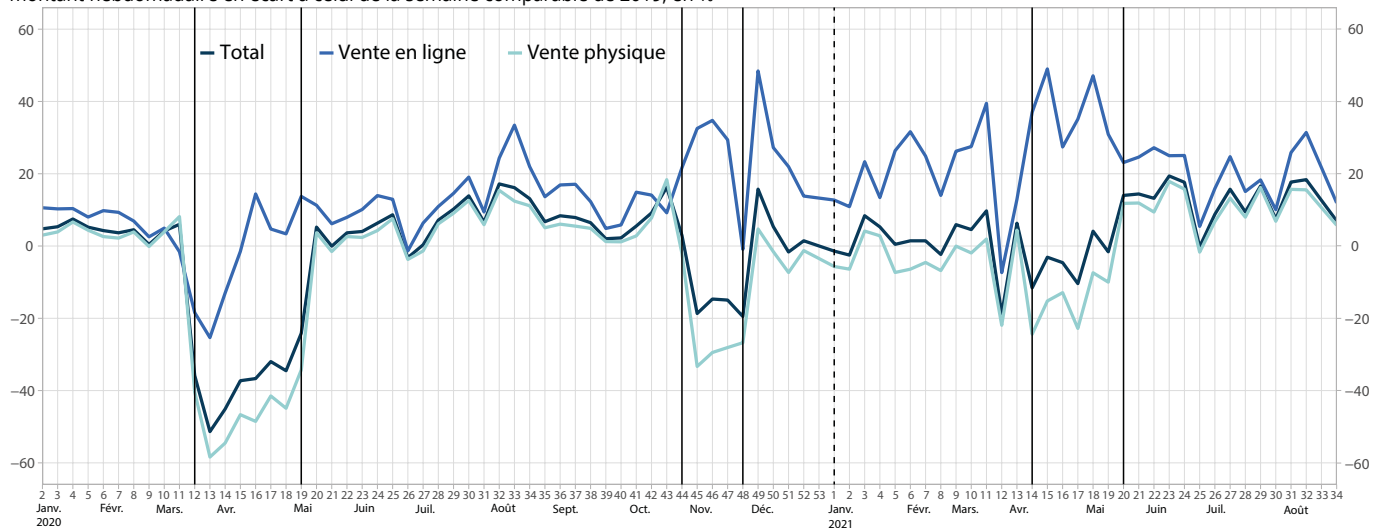
Conjoncture française

avec notamment une légère remontée des achats de véhicules. Toutefois, les dépenses dans les services seraient affectées, quoique modérément, par la mise en place du passe sanitaire dans les secteurs concernés, notamment la restauration et, dans une moindre mesure, les activités de loisirs. En effet, le profil des transactions par carte bancaire CB (disponibles

jusqu'au 29 août) fait apparaître un fléchissement des montants payés au moment de l'instauration du passe, notamment dans la restauration ou, moins nettement, dans les cinémas ou encore certaines activités touristiques (► encadré). Dans la restauration, ce fléchissement intervient toutefois après une forte progression les semaines précédentes et elle est sans

► 2. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



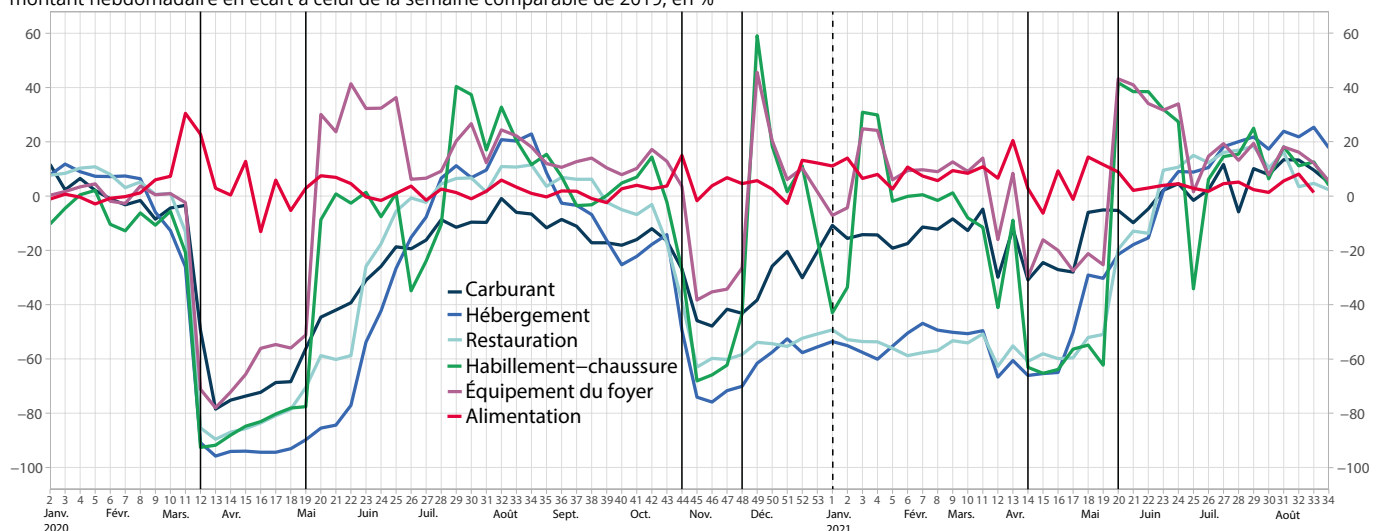
Lecture : lors de la semaine 34 de 2021 (23 – 29 août), le total des montants de transactions par carte bancaire CB était supérieur de 7 % au montant de la semaine 34 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : par ailleurs, la dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans la prévision des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► 3. Montants hebdomadaires de transactions par carte bancaire CB et de ventes par la grande distribution, pour divers types de biens et services

montant hebdomadaire en écart à celui de la semaine comparable de 2019, en %



Lecture : lors de la semaine 34 de 2021 (23 – 29 août), les montants de transactions par carte bancaire CB relatifs aux achats de carburant étaient supérieurs de 5 % aux montants de la semaine 34 de 2019. Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et de réouverture des commerces « non essentiels » lors des confinements de 2020 et du confinement national du printemps 2021. Chaque montant étant pris en écart à celui de la semaine comparable de 2019, les écarts affichés pour fin 2020 et début 2021 intègrent donc une rupture dans la semaine prise comme référence (fin 2019 puis début 2019). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé à la semaine 1 de 2021.

Note : concernant l'alimentation, les données disponibles portent jusqu'à la semaine 33 de 2021 (16 – 23 août). La dynamique de ces montants de transactions CB peut traduire, à partir du mois de mars 2020, un plus fort recours aux paiements par carte bancaire CB, cette tendance étant corrigée dans la prévision des pertes ou surcroît de consommation par rapport au niveau d'avant-crise.

Source : Cartes Bancaires CB (sauf pour l'alimentation) et données de caisse d'enseignes de la grande distribution (pour l'alimentation), calculs Insee

L'instauration du passe sanitaire se serait traduite par un fléchissement de la consommation des ménages dans les restaurants, sans commune mesure toutefois avec les chutes de consommation enregistrées lors des précédentes vagues épidémiques

Du fait de la propagation du variant Delta de la covid-19, un renforcement des restrictions sanitaires a été mis en place au cours du mois de juillet puis au mois d'août. Le 21 juillet, le passe sanitaire est devenu obligatoire dans les lieux de culture et de loisirs accueillant plus de 50 personnes (cinémas, théâtres, musées, parcs d'attraction...) et de façon générale pour tous les événements rassemblant plus de 50 personnes (contre 1 000 personnes auparavant). Depuis le 9 août, le seuil de 50 personnes est levé – le passe sanitaire étant exigé quel que soit le nombre de personnes accueillies – et le passe est désormais obligatoire dans les restaurants, cafés et terrasses, dans les transports en commun interrégionaux sur longue distance et dans les grands centres commerciaux (sur décision préfectorale). Par ailleurs, plusieurs départements d'Outre-mer ont été placés en confinement depuis la fin juillet et le début août selon les cas (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

L'analyse des transactions CB quotidiennes, dans les secteurs concernés par l'application du passe sanitaire, permet d'observer l'effet éventuel de celui-ci sur les comportements de consommation des ménages. Cette analyse reste toutefois à prendre avec précaution : en effet, le profil des montants de transactions CB, assez volatil sur la période d'étude, peut être affecté par d'autres facteurs que la seule instauration du passe sanitaire. Enfin, il s'agit d'une analyse de court terme puisque les transactions CB sont exploitées jusqu'à la date du 29 août, soit trois semaines environ après l'extension généralisée du passe sanitaire.

Concernant les lieux de culture et de loisirs soumis à l'obligation du passe depuis le 20 juillet, les transactions par carte bancaire CB permettent d'identifier les lieux touristiques (plus précisément, les activités qui regroupent les parcs d'attractions, les cirques, les expositions ou les musées), ainsi que les cinémas et les théâtres. Dans les lieux touristiques, les montants de transactions CB (considérés en écart à 2019 et en moyenne mobile sur 7 jours pour atténuer leur volatilité quotidienne) apparaissent moins dynamiques à partir du 20 juillet, suggérant un effet modérateur de l'instauration du passe sur la fréquentation de ces lieux (► **figure a**). Cet effet semble toutefois temporaire puisque les transactions CB se redressent progressivement à partir de début août. Dans les cinémas, les montants de transactions CB montrent une dynamique baissière qui débute avant le 20 juillet et court jusqu'à la fin juillet : sur les deux premières semaines d'août, le profil semble se situer en moyenne à un niveau inférieur à celui de juillet, même si la différence n'est pas notable et que l'on assiste à un rebond là partir de la mi-août. Dans les théâtres en revanche, les montants de transactions CB ne présentent pas d'inflexion particulière au moment de l'instauration du passe, restant très inférieurs à leur niveau de 2019.

Parmi les lieux soumis à l'obligation du passe sanitaire depuis le 9 août, les transactions CB permettent d'identifier les restaurants, les « cafés, bars et discothèques » et les hôtels. L'instauration du passe ne semble peser que sur les transactions CB dans les restaurants : après avoir vivement progressé en juin et juillet à la faveur des réouvertures, les transactions CB dans les restaurants fléchissent sensiblement à partir du 9 août (► **figure b**). Elles se redressent légèrement les jours suivants mais en demeurant toutefois à un niveau en deçà de celui de juillet. Ces éléments conduisent à intégrer dans le scénario de prévision une baisse de 10 % des dépenses de restauration au moment de l'instauration du passe et les trois semaines suivantes, par rapport au niveau de ces dépenses juste avant l'instauration. Cette baisse est supposée temporaire, du fait notamment de l'amplification de la vaccination. Elle reste en outre très faible en comparaison des pertes de consommation connues au moment du troisième confinement ou lorsque seules les terrasses des restaurants étaient ouvertes (période du 19 mai au 8 juin). Au total, la consommation des ménages dans la restauration se serait située en août à -15 % sous son niveau d'avant-crise (soit le quatrième trimestre 2019), après -6 % en juillet, mais contre -58 % en avril 2021. Les transactions par cartes bancaires CB dans ce secteur restent quant à elle supérieures en août 2021 à leur niveau d'août 2019, du fait, entre autres, du recours accru à ce moyen de paiement relativement à d'autres (paiement en liquide, etc.) depuis la crise sanitaire. Par ailleurs, les transactions CB portent sur les

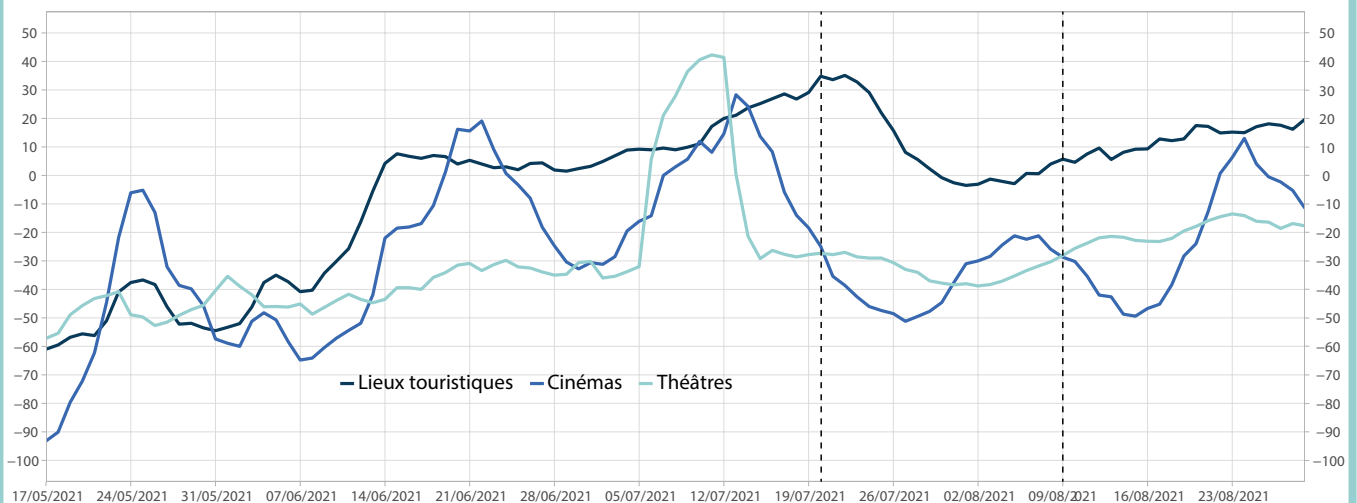
.../...

dépenses des résidents en France, excluant de ce fait les dépenses des touristes étrangers (et les dépenses des touristes français à l'étranger) : dans un contexte estival sans doute marqué par davantage de résidents restés en France et moins de touristes étrangers en France, les transactions CB dans la restauration peuvent surestimer le niveau effectif de la consommation dans ce secteur.

Dans les transports, l'instauration du passe ne semble pas avoir eu d'effet particulier sur les transactions CB, ni sur celles relatives aux transports ferroviaires ou aériens ni sur les achats de carburant. Le transport automobile ne paraît donc pas avoir été privilégié du fait de l'obligation du passe dans les transports longue distance. ●

► a. Montants quotidiens de transactions par carte bancaire CB, dans les lieux touristiques, les cinémas et les théâtres

moyenne mobile sur 7 jours des montants quotidiens en écart à ceux des jours comparables de 2019, en %

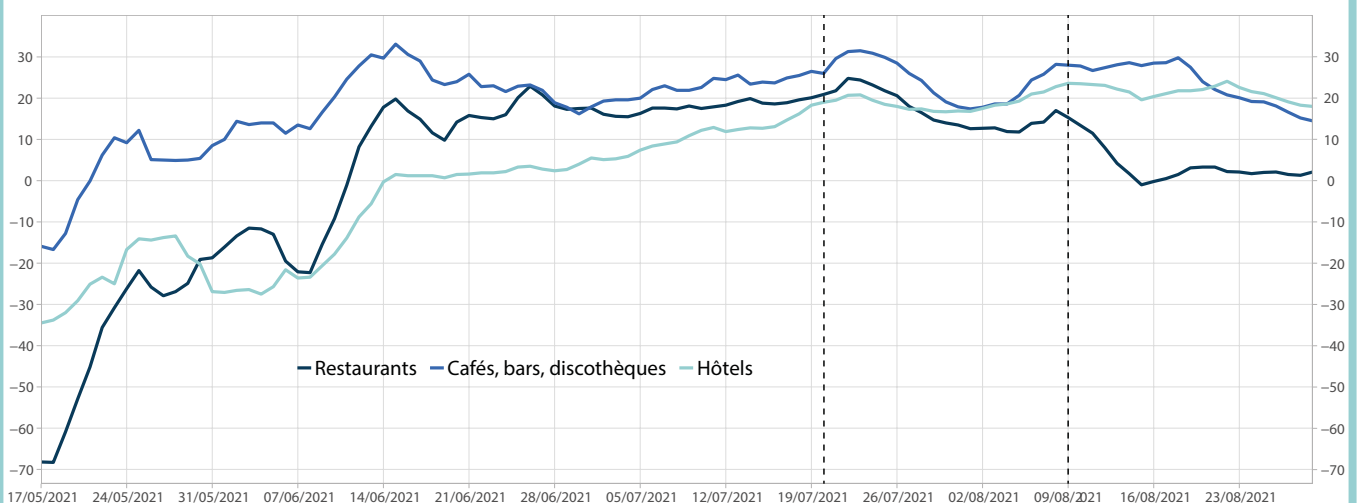


Note : les lieux touristiques regroupent les parcs d'attractions, cirques, musées et expositions. Les deux traits verticaux pointillés désignent respectivement les dates du 20 juillet (obligation du passe sanitaire dans les lieux de culture et de loisirs accueillant plus de 50 personnes) et du 9 août (extension du passe sanitaire aux restaurants, cafés et bars, aux transports sur longue distance et à certains grands centres commerciaux).
Lecture : les montants de transactions par carte bancaire CB dans les cinémas, pris entre le 10 et le 16 août 2021, étaient inférieurs de 47 % aux montants pris sur la période comparable de 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

► b. Montants quotidiens de transactions par carte bancaire CB, dans les restaurants, les cafés, bars et discothèques et dans les hôtels

moyenne mobile sur 7 jours des montants quotidiens en écart à ceux des jours comparables de 2019, en %



Note : les deux traits verticaux pointillés désignent respectivement les dates du 20 juillet (obligation du passe sanitaire dans les lieux de culture et de loisirs accueillant plus de 50 personnes) et du 9 août (extension du passe sanitaire aux restaurants, cafés et bars, aux transports sur longue distance et à certains grands centres commerciaux).
Lecture : les montants de transactions par carte bancaire CB dans les restaurants, pris entre le 10 et le 16 août 2021, étaient quasiment identiques aux montants pris sur la période comparable de 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

commune mesure avec les pertes de consommation connues avant la réouverture des restaurants. Dans ce contexte, et compte tenu également des mesures de confinement en vigueur dans plusieurs départements d'Outre-mer, les dépenses des ménages en services se seraient un peu dégradées en août, revenant à -4 % par rapport au niveau d'avant-crise.

En septembre, avec notamment la poursuite de la campagne de vaccination, les dépenses de restauration et de loisirs reprendraient leur normalisation. Les dépenses des ménages dans les services se redresseraient, revenant à leur niveau de juillet, et la consommation totale des ménages serait à nouveau très proche de son niveau d'avant-crise (1 % en deçà de ce niveau). Au troisième trimestre 2021 dans son ensemble, la consommation des ménages se situerait ainsi à -1,5 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019 (après -5,9 % au premier trimestre,

► **tableau 2**). Dans l'hébergement-restauration notamment, la consommation dépasserait son niveau du troisième trimestre 2020, bien qu'encore en deçà de son niveau d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, et sous l'hypothèse que l'évolution de la situation sanitaire ne nécessite pas de renforcement des mesures de restrictions, la consommation des ménages progresserait et rejoindrait alors son niveau d'avant-crise, portée par la normalisation progressive des dépenses dans les services. Dans l'hébergement-restauration et les activités de loisirs notamment, l'amplification de la vaccination conduirait la consommation à progresser nettement, même si elle resterait affectée par la reprise inégale du tourisme international et des voyages d'affaires ou encore, dans le cas de la restauration, par le recours plus fréquent au télétravail. Dans les services de transport également, les dépenses des ménages se rapprocheraient

► 2. Consommation trimestrielle des ménages estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %

Produits	Part dans la consommation*	2020				2021				2020	2021
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	3,9	-1,2	-0,1	-1,0	-0,1	-2,3	-4	-3	0,4	-3
Industrie	44%	-6,7	-12,9	2,5	-1,7	-0,9	-3,4	-1	0	-4,7	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15%	3,5	5,4	2,2	3,3	3,7	2,0	0	1	3,6	2
Cokéfaction et raffinage	4%	-5,9	-29,2	-4,6	-12,9	-5,8	-8,7	1	-1	-13,1	-4
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3%	-8,2	-4,6	12,2	15,4	13,0	10,7	9	4	3,7	9
Fabrication de matériels de transport	6%	-23,1	-35,5	3,5	-9,3	-8,4	-11,5	-11	-6	-16,1	-9
Fabrication d'autres produits industriels	12%	-12,1	-23,1	3,5	-5,0	-4,4	-10,0	1	2	-9,2	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5%	-2,5	-3,5	0,6	1,6	1,7	5,3	1	1	-0,9	2
Construction	2%	-9,4	-23,5	0,2	0,8	-1,1	-1,8	-2	0	-8,0	-1
Services principalement marchands	47%	-6,1	-21,8	-6,3	-14,1	-15,2	-11,3	-3	0	-12,1	-8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1%	-12,3	-24,7	1,2	-4,7	-2,6	-3,8	-4	0	-10,1	-3
Transports et entreposage	4%	-15,6	-74,0	-31,2	-53,4	-51,3	-46,7	-20	-10	-43,6	-32
Hébergement et restauration	8%	-17,0	-63,5	-15,0	-46,6	-58,4	-40,8	-12	-6	-35,5	-29
Information et communication	3%	-2,5	-1,8	-0,7	-0,8	1,2	2,0	3	4	-1,5	3
Activités financières et d'assurance	5%	-2,5	-6,4	-1,7	-0,3	0,7	1,2	2	3	-2,7	2
Activités immobilières	19%	0,1	0,3	0,7	0,8	1,8	2,2	2	3	0,5	2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2%	-6,7	-19,1	-10,2	-8,9	-9,6	-7,0	-3	1	-11,2	-5
Autres activités de services	4%	-12,3	-42,2	-13,2	-25,4	-25,8	-21,9	-10	-5	-23,3	-16
Services principalement non marchands	5%	-7,8	-24,1	1,0	-2,4	-0,4	0,9	2	3	-8,3	1
Correction territoriale	-1%	-47,7	-81,4	-32,5	-61,7	-69,2	-84,7	-38	-18	-55,8	-52
Total	100%	-5,7	-16,7	-1,4	-6,8	-6,8	-5,9	-1,5	0,1	-7,6	-3,5

* Poids dans la dépense de consommation finale des ménages en euros courants au quatrième trimestre 2019

■ Prévisions

Lecture : au troisième trimestre 2021, le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration serait inférieur de 12 % à celui du quatrième trimestre de 2019.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Conjoncture française

significativement de leur niveau d'avant-crise, bien que pénalisées par un trafic aérien encore dégradé. La consommation de biens, de son côté, rejoindrait son niveau d'avant-crise, bien qu'encore déprimée au niveau des achats de véhicules, en lien avec les problèmes d'approvisionnement du secteur.

Au total, et après sa hausse de 1,0 % au deuxième trimestre, la consommation des ménages augmenterait de 4,6 % au troisième trimestre puis de 1,6 % au quatrième (► **tableau 3**). Ainsi, après sa chute historique de 7,2 % en 2020, elle rebondirait de 4,5 % en 2021. ●

► 3. Consommation des ménages en écart au quatrième trimestre 2019 et en variation trimestrielle

en %

	2020				2021				2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Variations trimestrielles	-5,7	-11,6	18,3	-5,5	0,0	1,0	4,6	1,6	-7,2	4,5
écart au T4 2019	-5,7	-16,7	-1,4	-6,8	-6,8	-5,9	-1,5	0,1		

■ Prévisions
Source : Insee

Comparaisons internationales

Au printemps, l'allègement des restrictions sanitaires dans les principales économies occidentales a permis à l'activité économique de progresser. En Europe, elle demeure encore inférieure à son niveau d'avant-crise, tandis qu'elle l'a désormais dépassé aux États-Unis. Cette progression apparaît portée par la consommation des ménages, avec notamment des ventes au détail dynamiques sur la période. La production industrielle, moins sensible aux contraintes sanitaires nationales, est quant à elle restée stable dans la majorité des pays. Depuis le mois de juin, les indicateurs à « haute-fréquence » témoignent d'un retour progressif vers la normale, malgré un contexte sanitaire marqué par la propagation du variant Delta au mois d'août.

Au printemps, l'Europe a retrouvé la croissance, et l'activité américaine a continué de progresser

Après une évolution en ordre dispersé en début d'année, l'activité a repris dans les principaux pays européens au deuxième trimestre, la consommation étant tirée par l'allègement des restrictions sanitaires entre avril et juin. Après avoir stagné au premier trimestre, le PIB a progressé en France de 1,1 %, tandis qu'en Allemagne, il a rebondi de 1,6 % après un recul prononcé (-2,0 %) au trimestre précédent. L'activité a nettement progressé en Espagne et en Italie : respectivement +2,8 % (après -0,4 %) et +2,7 % (après +0,2 %). Au Royaume-Uni, le rebond de l'activité apparaît encore plus marqué : +4,8 % au deuxième

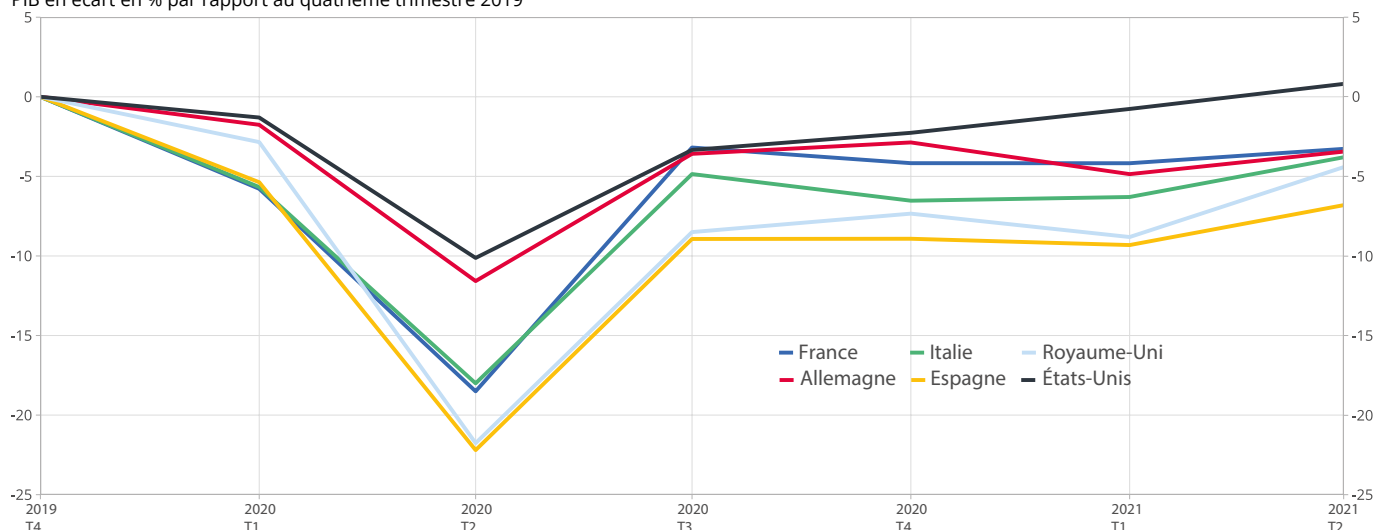
trimestre après -1,6 %. Enfin, aux États-Unis, la croissance est restée dynamique (+1,6 % après +1,5 %), poursuivant la tendance amorcée au quatrième trimestre 2020. En Chine, l'activité économique a également progressé (+1,7 % au deuxième trimestre après +1,1 %), portée par le dynamisme de la production industrielle et des exportations¹.

Dans les principales économies occidentales, la consommation des ménages a été le moteur de la croissance au deuxième trimestre. En Allemagne, la consommation, favorisée par la levée progressive des restrictions au printemps, a soutenu l'activité à hauteur de +1,6 point. De même au Royaume-Uni, la consommation des ménages a fortement contribué à la reprise (+4,0 points), à l'instar de la consommation publique portée par la réouverture des écoles et les dépenses de santé (+1,7 point). En Espagne et en Italie, la contribution de la consommation est légèrement plus faible (respectivement +3,7 points et +2,8 points). En France, après un premier trimestre moins marqué par les restrictions que dans la plupart des autres grands pays européens, la consommation des ménages a augmenté de +1,0 %, contribuant pour 0,5 point à l'évolution du PIB. Enfin aux États-Unis, la consommation privée a aussi porté la croissance (+1,9 point), soutenue par la poursuite des allègements de restrictions sanitaires et par le versement d'aides aux ménages fin mars.

¹ Les différences entre les trajectoires des PIB des pays suivis ici peuvent en partie refléter, à côté des performances économiques, des différences de dynamique démographique. En effet, la croissance démographique tire mécaniquement à la hausse la croissance du PIB. Toutefois, sur la période de quelques trimestres étudiée ici, cet effet ne remet sans doute pas en cause les principaux enseignements des comparaisons.

► 1. Au deuxième trimestre 2021, l'activité a rebondi en Europe ; elle dépasse son niveau d'avant-crise aux États-Unis

PIB en écart en % par rapport au quatrième trimestre 2019



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

Conjoncture internationale

En Europe, l'activité dans les principales économies se situe encore en dessous de son niveau d'avant-crise (► **figure 1**) : à -3,2 % par rapport au quatrième trimestre de 2019 en France et en Allemagne, à -3,8 % en Italie et à -4,4 % au Royaume-Uni. L'activité espagnole apparaît davantage en retrait par rapport à son niveau pré-pandémique (-6,8 %). Au contraire, aux États-Unis, l'activité a dépassé son niveau de fin 2019 pour la première fois au deuxième trimestre (+0,8 %).

Le niveau de la production industrielle demeure relativement stable dans la majorité des économies occidentales

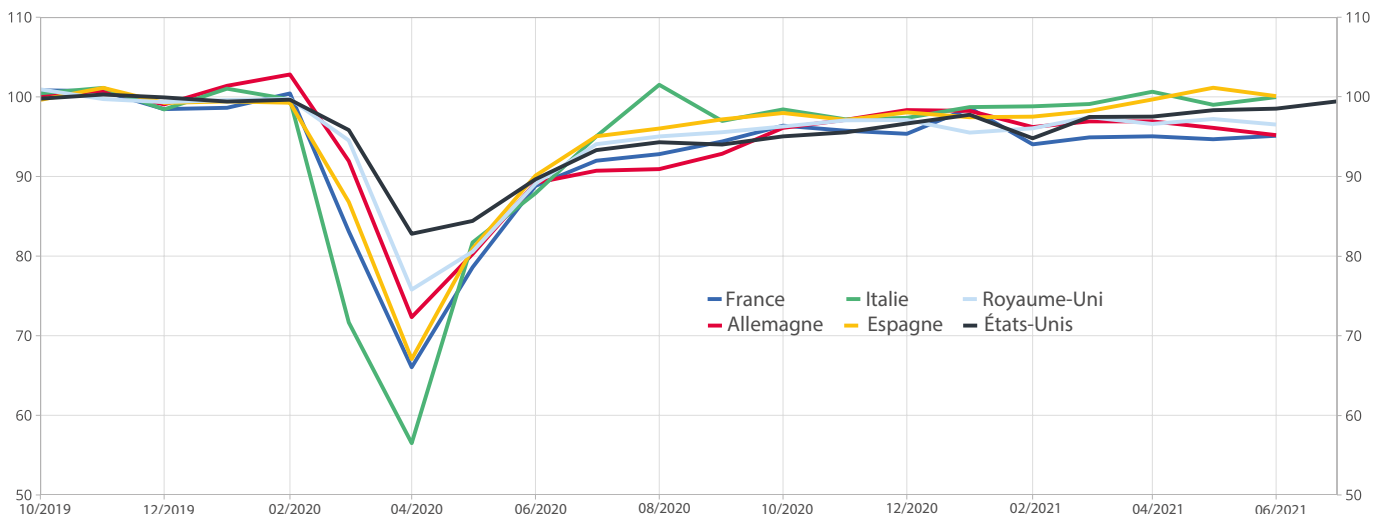
Au deuxième trimestre 2021, les niveaux de la production industrielle ont assez peu évolué dans les principales économies occidentales (► **figure 2**). Faisant figure d'exception, la production industrielle allemande a diminué, passant de -3,1 % en avril (par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019) à -4,8 % en juin, notamment en raison du poids relativement important de l'industrie automobile, secteur pénalisé par la pénurie de puces électroniques. Elle rejoint ainsi la situation de la production industrielle française, très en retrait par rapport à son niveau d'avant-crise (-4,9 % en juin, par rapport au quatrième trimestre 2019) et qui n'a que peu évolué au deuxième trimestre. Dans les autres pays européens, la production industrielle s'est également maintenue à un niveau relativement stable au mois de juin, proche de celui d'avant-crise en Italie et en Espagne, et plus en retrait au Royaume-Uni (-3,5 %). Aux États-Unis, à l'inverse, la production industrielle a légèrement crû et a quasiment rejoint son niveau pré-crise (-0,5 % au mois de juillet).

Après le rebond du début d'été, les ventes au détail se sont repliées en juillet dans les principaux pays occidentaux

Contrairement à la production industrielle, les ventes au détail ont été davantage volatiles au deuxième trimestre (► **figure 3**). En mai et juin, elles ont fortement augmenté en Allemagne et en France (+4,6 % en mai puis +4,5 % en juin en Allemagne, par rapport au mois précédent, et +6,9 % puis +1,2 % en France), traduisant le rebond de la consommation dans le contexte de levée des restrictions sanitaires. En juillet, elles ont cependant reculé (-5,1 % et -0,7 % en Allemagne et en France), tout en se maintenant à des niveaux élevés par rapport à l'avant-crise (respectivement +4,9 % et +6,3 % par rapport au quatrième trimestre 2019). Au Royaume-Uni, les ventes au détail avaient dépassé le niveau de l'avant-crise de +10% dès le mois d'avril, et sont en léger recul depuis (-2,5 % au mois de juillet). Les ventes au détail ont augmenté plus modérément en Italie (+1,5 % en mai, par rapport au mois précédent, puis +0,7 % en juin). En Espagne, leur évolution a été plus ténue encore (+0,0 % en mai, +0,5 % en juin et +0,1 % en juillet) et elles demeurent en deçà de leur niveau d'avant-crise (-3,1 % par rapport au dernier trimestre de 2019). Après avoir atteint des niveaux très élevés depuis le mois de mars (autour de +20 % par rapport à l'avant-crise), les ventes aux détails américaines reculent légèrement (-1,1 % au mois de juillet), cette évolution à la baisse pouvant traduire une atténuation de l'effet des aides distribuées aux ménages en mars 2021.

► 2. La production industrielle se maintient au niveau d'avant-crise en Italie et en Espagne, alors qu'elle reste détériorée dans les autres pays européens

IPI hors construction en niveau (base 100 = T4 2019)



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, Federal Reserve Board

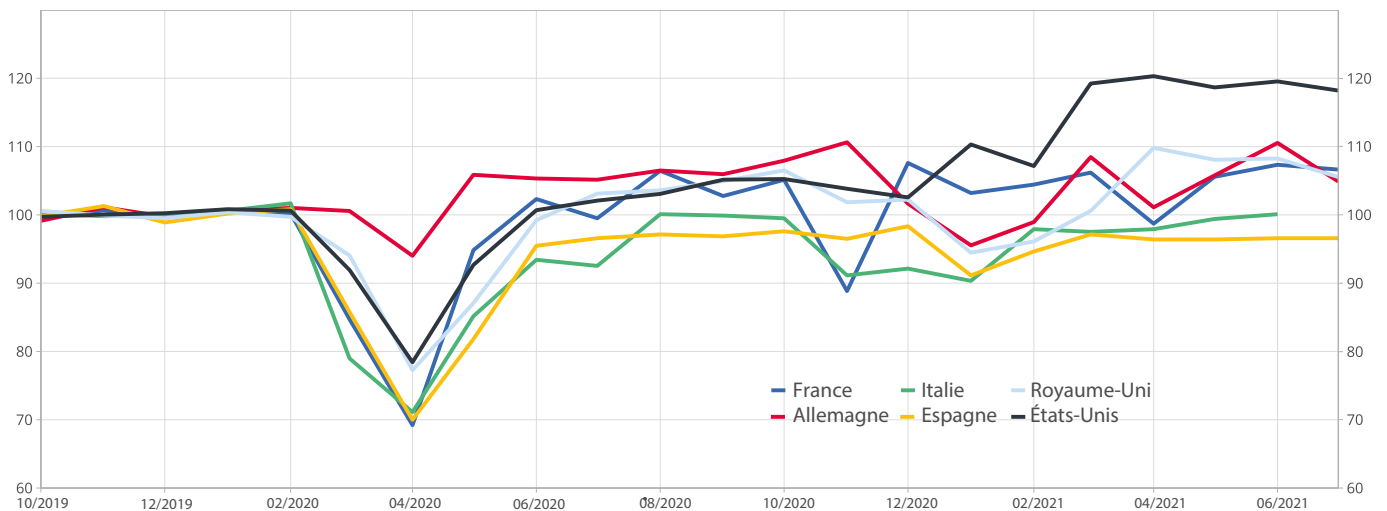
Au cours de l'été, les indicateurs à « haute-fréquence » se sont rapprochés de leur niveau d'avant-crise

En Europe comme aux États-Unis, l'allègement des restrictions s'est poursuivi, en particulier grâce à l'avancée des campagnes de vaccination, permettant notamment la réouverture complète de nombreux lieux récréatifs et sportifs, même si l'accès est conditionné à la présentation d'un passe sanitaire dans certains pays : il est entré en vigueur le 6 août en Italie et le 23 août en Allemagne, tandis qu'il était renforcé le 9 août en France pour s'appliquer notamment aux restaurants. Dans les principales économies occidentales, la fréquentation des commerces de

détail hors alimentaire et des lieux récréatifs s'est ainsi maintenue à des niveaux élevés depuis le début de l'été, supérieurs aux niveaux de l'été 2020 qui avait également été marqué par des restrictions allégées portant sur les grands rassemblements (► **figure 4**). Début août, la fréquentation de ces commerces avait même dépassé celle d'avant-crise en Allemagne, en Italie et en France, tandis qu'elle se situait légèrement en dessous dans les autres pays. À partir de la mi-août, elle semble toutefois en léger recul dans tous ces pays, probablement affectée par la mise en place du passe sanitaire dans certains pays, les craintes liées à la propagation du variant Delta ainsi que la fin des vacances estivales.

► 3. Les ventes au détail se sont repliées en juillet dans les principaux pays occidentaux

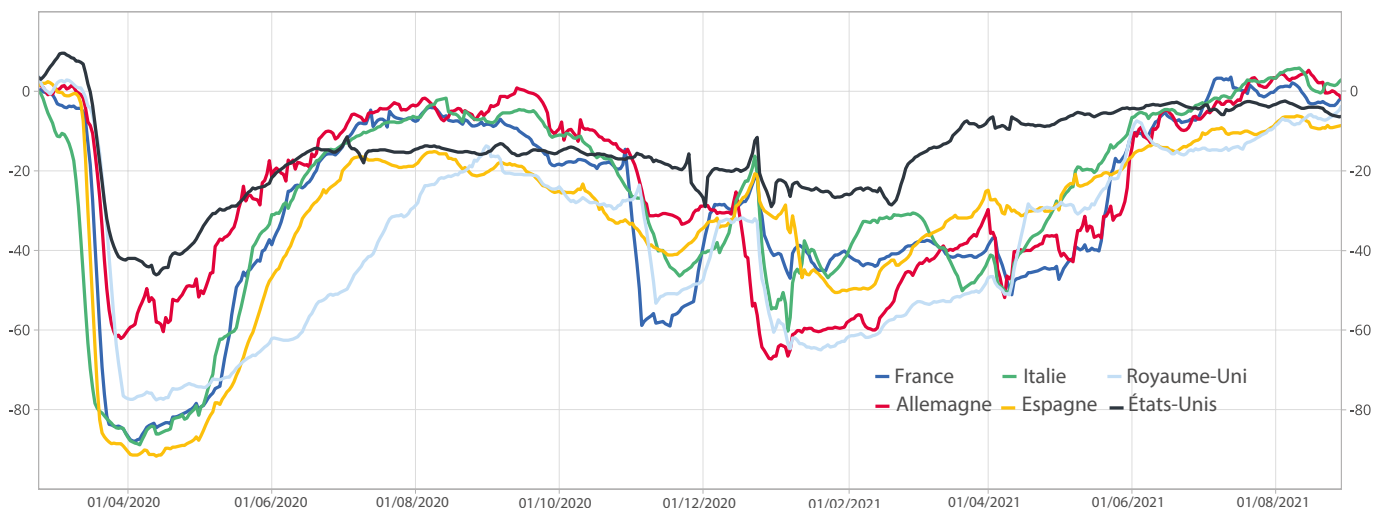
ventes au détail en niveau (base 100 = T4 2019)



Source : Eurostat, ONS, Census Bureau

► 4. La fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs se situe à son plus haut niveau depuis le début de la crise sanitaire

en %



Lecture : le 22 août, la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs en France était inférieure de 3,0 % en moyenne mobile sur 7 jours par rapport à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020.

Note : la date du dernier point est le 29 août 2021.

Source : Google Mobility Reports

Conjoncture internationale

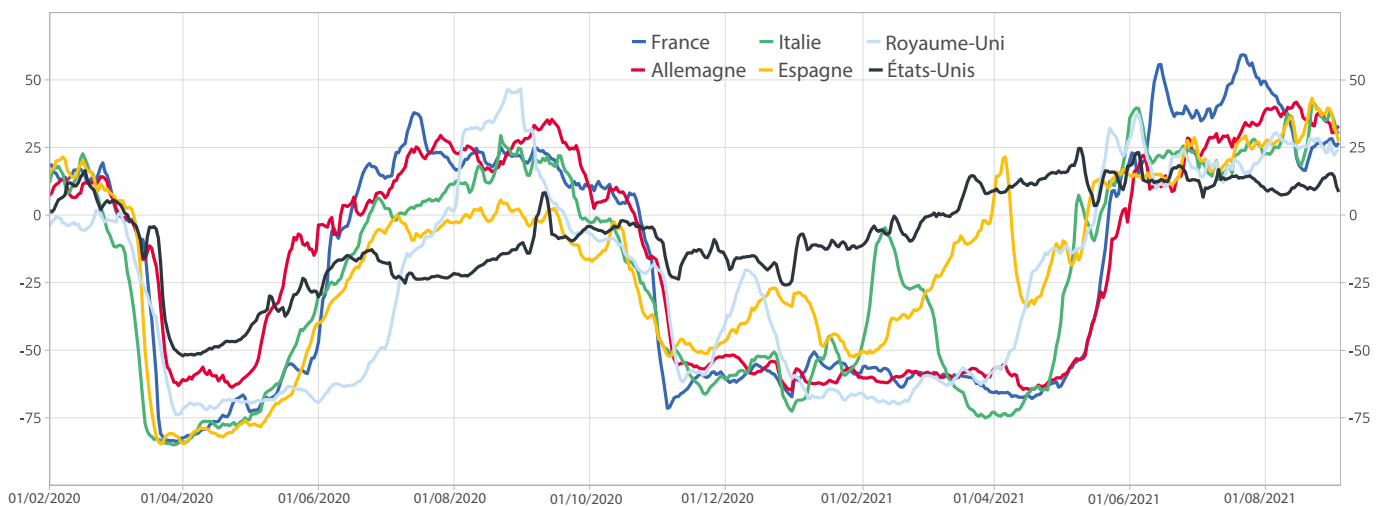
De manière plus prononcée encore, le nombre de recherches du terme « restaurant » s'est maintenu tout au long de l'été au-dessus de son niveau d'avant-crise en Europe (► **figure 5**). En France, ce nombre a atteint des niveaux particulièrement élevés en juillet (+69 % le 23 juillet par rapport au niveau d'avant-crise), avant de reculer nettement depuis lors (+27 % le 21 août, par rapport au niveau d'avant-crise). À l'inverse, dans les autres pays européens, ces recherches continuaient à augmenter à un rythme modéré au mois d'août. Aux États-Unis, ce nombre n'avait pas bondi comme en Europe au début de l'été, et a même plutôt régressé

depuis le mois de juin, se situant légèrement au-dessus de son niveau d'avant-crise au mois d'août (+12 % le 21 août).

L'allègement des restrictions a également permis la réouverture des salles de cinéma, comme en témoignent les recettes générées par les films dans les salles (► **figure 6**). Début juillet, la France a ainsi rapidement retrouvé son niveau moyen d'avant-crise, avant de reculer, rejoignant le niveau observé en Allemagne et au Royaume-Uni autour de -25 %. L'Italie et l'Espagne présentent un profil similaire avec une baisse succédant

► 5. Depuis la réouverture des restaurants, le nombre de recherches internet du sujet « restaurant » dans l'ensemble des pays demeure élevé

en %



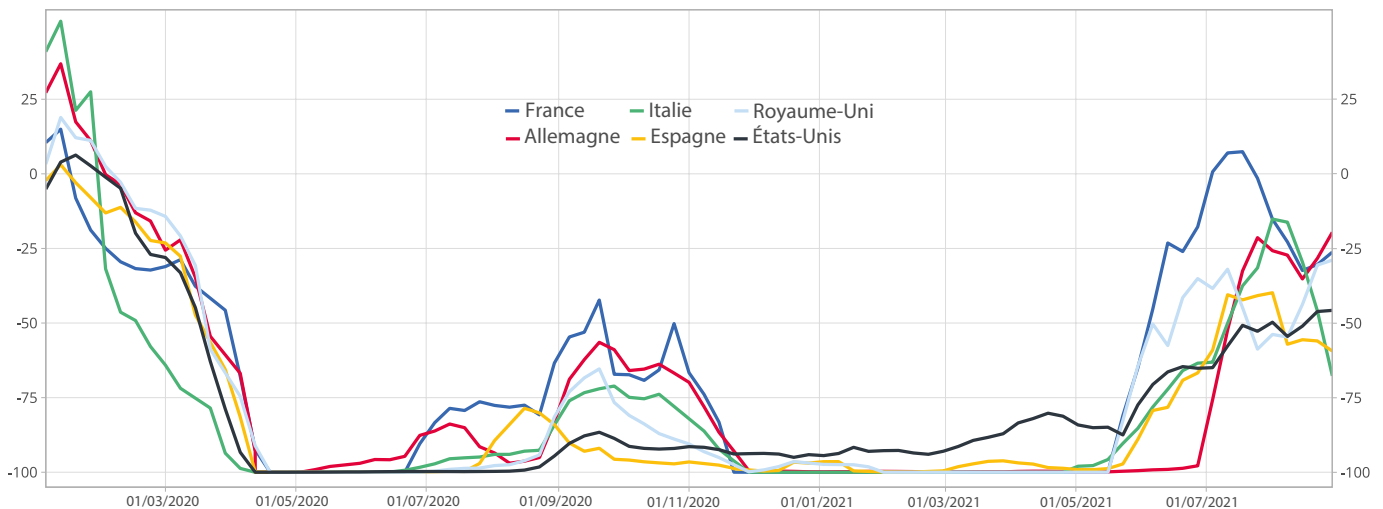
Lecture : le 21 août, la moyenne mobile sur 7 jours du nombre de recherches du sujet « restaurant » sur *Google* en France était supérieure de 24,9 % par rapport à la moyenne des moyennes mobiles sur 7 jours des 21 août entre 2017 et 2019.

Note : la date du dernier point est le 3 septembre 2021.

Source : *Google Trends*

► 6. Les revenus des films dans les salles de cinéma ont bondi après la réouverture des salles avant de reculer légèrement au cours de l'été

en %



Lecture : entre le 16 et le 22 août, les revenus générés par les films dans les salles de cinéma étaient, en moyenne mobile sur 4 semaines, inférieurs de 30 % à ce qu'ils étaient en moyenne entre 2016 et 2019 pour la même semaine de l'année.

Note : la date du dernier point est la semaine du 23 au 29 août.

Source : *Box Office Mojo*

à une forte hausse, les revenus des films étant fin août inférieurs à ceux des autres pays occidentaux (entre -60 % et -70 %).

Au mois d'août, les perspectives économiques se tassent légèrement, selon les enquêtes

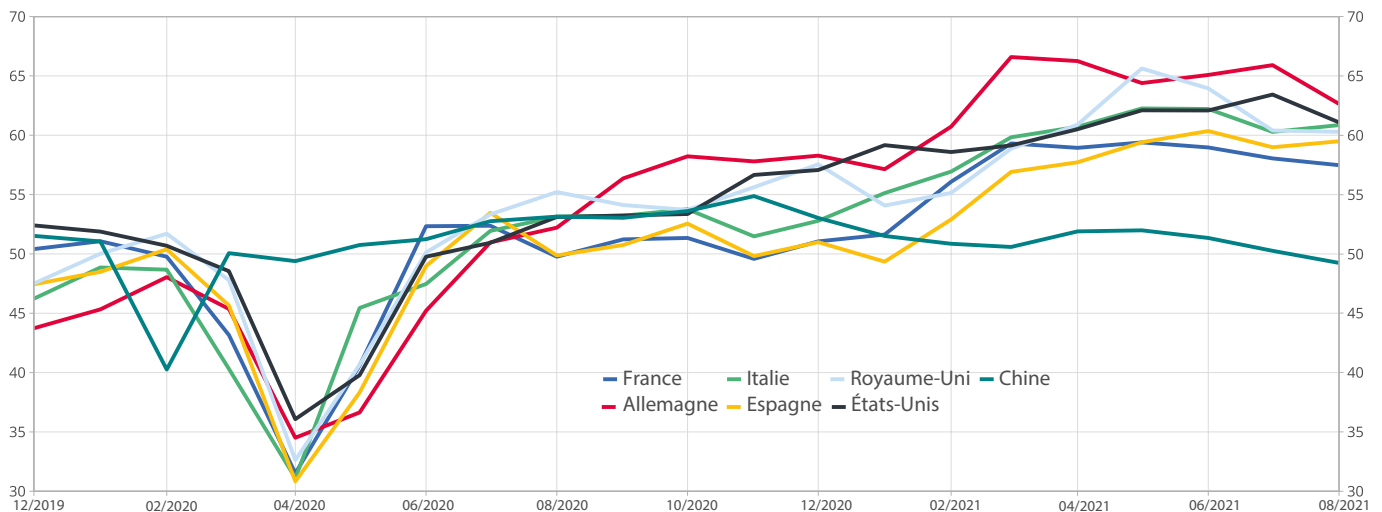
Après avoir atteint des points hauts au deuxième trimestre, les indices des directeurs d'achat PMI ont légèrement reculé, surtout au mois d'août. Dans le secteur manufacturier, ils sont en particulier en baisse dans les pays où ils étaient spécialement élevés jusqu'à juillet (recul de -3,3 points à 62,6 en Allemagne et -2,2 points à 61,1 aux États-Unis, ► **figure 7**). Ils se maintiennent toutefois bien au-dessus du seuil d'expansion de 50, tout comme en France (57,5) et au Royaume-Uni (60,3). Au contraire, ils progressent au

mois d'août en Italie et en Espagne (à 60,9 et 59,5), mais restent en deçà de leur niveau de juin. L'activité manufacturière en Chine, pénalisée par des restrictions sanitaires et de fortes inondations, présente quant à elle un indice PMI à 49,2, son plus bas niveau depuis avril 2020, en dessous du seuil d'expansion.

Dans les services (► **figure 8**), l'indice PMI s'est fortement replié aux États-Unis (-4,7 points en août à 55,2, après le maximum particulièrement élevé de mai à 70,4) et au Royaume-Uni (-4,6 points à 55,0). Le recul est plus modéré dans la zone euro (-0,5 point en France et -1,0 point en Allemagne à respectivement 56,3 et 60,8). Dans le secteur des services chinois, le recul est plus net encore (-8,25 à 46,7), passant ainsi sous le seuil de contraction. ●

► 7. Au cours de l'été, les indices PMI ont reculé dans le secteur manufacturier

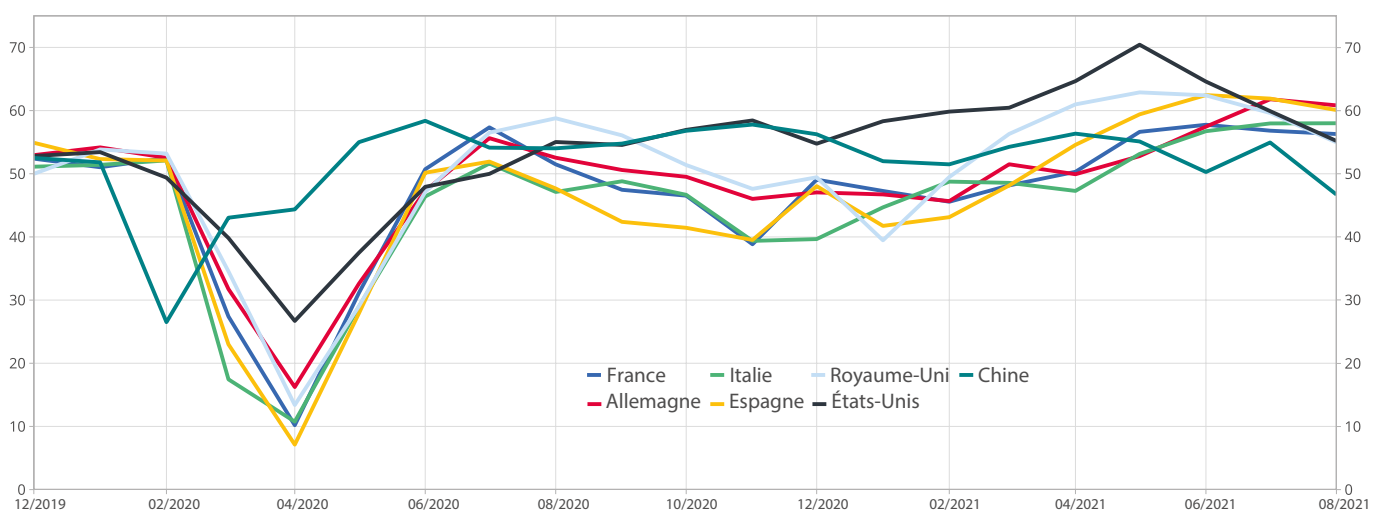
indice PMI (en niveau)



Source : Purchasing Managers' Index Manufacturing, IHS Markit

► 8. Au mois d'août, les indices PMI ont reculé dans le secteur des services

indice PMI (en niveau)



Source : Purchasing Managers' Index Services IHS Markit